

ÉDITORIAL / OPINIONS / MONDE / POLITIQUE

Les autres victimes de Marc Lépine

Voici la première tranche de notre série à l'occasion du 10^e anniversaire de la tragédie de l'École polytechnique.



Isabelle Hachey

Marc Lépine n'a eu besoin que de 20 minutes pour assassiner 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989. Vingt petites minutes qui ont brisé un nombre incalculable de vies.

Dix ans plus tard, on n'en finit plus de mesurer l'ampleur de l'onde de choc provoquée par la tuerie la plus meurtrière au pays. Les balles de Lépine ont atteint, par ricochet, de nombreuses autres victimes. Certaines en sont mortes. D'autres n'ont jamais retrouvé le goût de vivre.

Pendant des années, un père s'est bercé dans une chaise, le regard fixe, en surveillant à la fenêtre le retour impossible de sa fille assassinée. Complètement bouleversé, il a sombré dans la dépression et a perdu son emploi. « Toutes ces années, il se berçait en répétant : *Elle va arriver, elle va arriver...* », raconte le policier Pierre Leclair, père de Maryse, une autre victime de Marc Lépine.

« On ne peut pas s'imaginer l'ampleur incroyable que la tragédie a eue sur la population. Et on n'en connaît jamais tous les impacts », estime M. Leclair.

Se souvenir pour



La tragédie a décimé la famille de Sarto Blais, qui terminait ses études à l'École polytechnique lorsqu'il a assisté, impuissant, au carnage. Traumaté, obsédé à l'idée que ses amies avaient été assassinées, le jeune homme s'est pendu dans la salle de bains de son appartement, à l'été 1990. Un an plus tard, les parents de Sarto, complètement démolis par la mort de leur fils, ont tous deux mis fin à leurs jours, dans leur maison de Newport, en Gaspésie.

Une amie d'enfance ne s'est jamais remise du meurtre d'Anne-Marie Edward. Son histoire est pathétique. « Elle m'a dit récemment qu'elle était morte le 6 décembre 1989 », raconte la mère d'Anne-Marie, Suzanne Edward.

Le choc a été brutal. Cette jeune femme, qui voulait devenir ingénieure, a plutôt été trimballée pendant toutes ces années d'un hôpital psychiatrique à l'autre, cumulant les dépressions nerveuses. « Elle a complètement capoté. Pour elle, c'est fini. »

Après la mort de sa fille Barbara, Pierre Daigneault a perdu goût à la vie. Rien ne pouvait lui rendre le sourire. Il est décédé subitement en 1996. Un arrêt cardiaque. « Il avait dit que son cœur avait arrêté de battre le 6 décembre 1989, et c'était presque la réalité », raconte sa veuve, Marie-Claire Gagnon.

« Ce n'est pas une personne que j'ai perdue, c'est deux personnes. Si le drame n'avait pas eu lieu, Pierre serait peut-être en



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Jean-François Larivée a perdu son épouse, Maryse Laganière, dans la tuerie de Polytechnique. Ils venaient à peine de se marier et de s'acheter une maison, et ils avaient des projets plein la tête. Le choc a été brutal. Dix ans plus tard, M. Larivée sait qu'il ne pourra jamais oublier.

core en vie. Il serait toujours cardiaque, mais je crois que le choc et les émotions ont devancé sa mort », poursuit M^{me} Gagnon.

Barbara avait choisi la même profession que son père, fondateur du département de génie mécanique à l'École de technologie supérieure. Elle lui ressemblait beaucoup. « Il l'aimait énormément. Ils devaient se rencontrer deux jours plus tard pour finaliser son projet de maîtrise. Tous ses beaux rêves s'envolaient. C'était très dur, très triste. »

Seule dans sa grande maison, M^{me} Gagnon constate amèrement que Marc Lépine a irrémédiablement bouleversé sa vie. « Mon noyau familial est maintenant très réduit. L'absence se fait encore sentir et probablement qu'elle se fera sentir éternellement. »

Pendant huit longues années, les parents d'Annie Turcotte n'ont pas touché à la chambre à coucher de leur fille assassinée. Ses souvenirs, ses livres et ses vêtements, impeccablement classés dans sa commode, étaient prêts pour le retour d'une jeune femme qui ne reviendrait pourtant jamais.

Le deuil a été long et douloureux. Carmen Pépin et René Turcotte ne pouvaient pas comprendre, et surtout pas accepter la perte absurde de leur enfant. « Je me sentais coupable. Je lui avais dit : *Annie, aujourd'hui, il*

n'y a plus de frontières pour les filles... Et pourtant, il y en avait encore », raconte M^{me} Pépin d'une voix douce.

Depuis deux ans, le couple voit enfin un peu de lumière au bout du tunnel. Peu après le drame, en fouillant dans les travaux scolaires d'Annie, M^{me} Pépin est tombée sur une rédaction au sujet de la mort, que sa fille avait composée à 17 ans.

« Je n'ai pas peur de la mort, j'ai peur des souffrances qui l'entourent. J'espère de mourir dans une sorte d'accident, en pleine action », avait écrit Annie. « Elle est morte comme elle le désirait », conclut lentement M. Turcotte, en contemplant l'une des nombreuses photos d'Annie qui tapissent les murs de la maison.

Des cauchemars terribles

Thérèse Daviau a perdu sa fille Geneviève et, du même coup, la flamme qui habitait son cœur. « J'ai toujours aimé la vie. On m'appelait le soleil, le boute-en-train. Mais après le drame, je sentais qu'il y avait quelque chose de mort en moi. Une flamme éteinte », explique l'ancienne politicienne.

Le 6 décembre 1989, sa fille avait aperçu Marc Lépine au bout d'un corridor, son arme à la main. Mais elle ne l'a pas pris au sé-

rieux, croyant avoir affaire à un étudiant qui « faisait le fou ». Geneviève a traversé le corridor pour se rendre sans trop s'inquiéter à la cafétéria. Quelques minutes plus tard, Lépine la tua à bout portant.

Cette histoire a longtemps torturé M^{me} Daviau. « Je me disais : *Peut-être que c'est de ta faute, Thérèse, qu'est-ce qui t'as pris de lui montrer à faire confiance aux gens !* Si je lui avais montré à être plus sceptique, peut-être qu'elle aurait pris les jambes à son cou pour sortir de l'École ! »

Longtemps, M^{me} Daviau a fait des cauchemars terribles. « J'étais dans l'École, et c'est moi qui étais dans la même situation. Mon inconscient m'a fait vivre ce qu'elle a pu vivre... »

L'appui de la famille et des amis a été très important pour M^{me} Daviau, qui a lentement réussi, sans oublier, à surmonter sa peine. « La flamme ne sera plus jamais aussi vive, mais aujourd'hui, j'ai retrouvé une partie de ce qu'était Thérèse. »

Un amour brisé

Jean-François Larivée était amoureux fou de Maryse Laganière, secrétaire au service des finances de l'École polytechnique. Ils venaient à peine de se marier et d'acheter une maison à Montréal. Ils étaient jeunes et avaient la tête pleine de projets.

Le matin du 6 décembre 1989, lorsqu'il a déposé Maryse à la porte de l'École, Jean-François a eu un pincement au cœur. « Ce matin-là, je suis resté là, comme si j'étais triste de la voir partir. Je ne comprenais pas pourquoi. Elle s'est retournée en chemin et m'a regardé avec un air interrogateur. Je l'ai saluée une deuxième fois. C'est ce que j'attendais. Mais aujourd'hui, je réalise que je voulais la saluer une dernière fois. »

Le cauchemar qui l'attendait lorsqu'il est revenu chercher sa femme, ce soir-là, lui pètrit toujours le cœur. Autour de lui, des étudiants s'enfuyaient dans tous les sens en hurlant. Lorsqu'il a compris qu'un tueur fou sévissait à l'intérieur de l'École, il a tenté d'y entrer, en vain. Il s'est précipité sous la fenêtre du bureau de Maryse. Personne.

On l'a ensuite vu courir désespérément de civière en civière, cherchant sa Maryse parmi les blessés. Elle n'y était pas. Marc Lépine l'avait tuée alors qu'elle s'appropriait à quitter le bureau, son manteau sur le dos et son sac à la main.

Jean-François était anéanti. « Après dix ans, je pense que je ne serai jamais complètement remis. C'est comme si je m'étais fait broyer une jambe par une moissonneuse-batteuse et que les chirurgiens avaient tenté de la réparer. Je resterai toujours avec des cicatrices et, quand je marche, j'ai mal. »

Dix ans plus tard, Jean-François porte toujours son alliance. Il ne s'est pas remarié et n'a pas d'enfants. « On essayait de faire un bébé, Maryse et moi. L'autopsie ne révèle pas ces choses-là, mais j'ai toujours eu le sentiment profond qu'elle était enceinte quand elle est décédée. Et j'ai regardé son calendrier ; elle était en retard de cinq jours, alors qu'elle était toujours bien régulière. »

Après le choc, Jean-François a sombré dans un gouffre de détresse. « Je trouvais cela injuste que la vie m'ait fait cela, jusqu'à ce que je réalise qu'il n'y a personne qui s'amuse à nous envoyer des épreuves du haut de son nuage ! C'est arrivé, pas parce que cela devait arriver, mais c'est arrivé, point. Aujourd'hui, si je refuse de le constater, je refuse ma vie. »

La lumière au bout du tunnel

ISABELLE HACHEY

Le 6 décembre 1989, le policier Pierre Leclair a vécu ce qu'aucun père ne voudrait vivre. En service à l'École polytechnique de Montréal, c'est lui qui a découvert avec stupeur le corps inerte de sa propre fille, Maryse, tout près de celui du tueur Marc Lépine.

Plantés devant leur téléviseur, des milliers de Québécois incrédules ont assisté, en direct, à son terrible drame. Dix ans après, plusieurs d'entre eux se souviennent encore très bien de l'ancien responsable des relations publiques du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

« Attendez ici, je vais aller voir ce qui se passe, je reviens dans quelques minutes pour vous faire un rapport », avait dit l'agent Leclair aux nombreux journalistes qui s'étaient agglutinés autour de lui dès son arrivée à l'École polytechnique.

Sur les écrans de télévision, on l'a vu franchir le cordon policier et s'éloigner dans la neige et la lumière des gyrophares, puis s'engouffrer à l'intérieur de l'université. Mais il n'est jamais retourné auprès des journalistes.

« Je savais que ma fille donnait une prestation devant sa classe, cet après-midi-là. Mais sur des milliers d'étudiants, pourquoi elle ? On s'imagina toujours que ça ne peut pas nous arriver », raconte M. Leclair, aujourd'hui chef de police à Sainte-Foy.

Le policier n'avait d'ailleurs aucune idée de ce qui l'attendait à l'intérieur. « Derrière les journalistes, je voyais des brandards transporter des blessés sur des civières. À ce moment-là, on croyait qu'il y avait deux morts. »

M. Leclair est entré et a tout de suite demandé à l'inspecteur responsable de l'opération la permission de visiter les lieux. À mesure qu'il arpentait les corridors, empruntant

à peu près le même chemin que le tueur, M. Leclair prenait conscience de l'ampleur du drame. Les scènes indescriptibles qu'il a vues resteront à jamais gravées dans sa mémoire.

« Dans la première classe, j'ai vu six filles empilées les unes sur les autres, dans le fond de la pièce. C'était horrible. Ensuite, je suis monté au premier étage et j'ai vu la secrétaire, qui s'était fait tirer à travers la vitre de son bureau. Elle s'en allait, la pauvre, elle avait son manteau sur le dos. »

M. Leclair est ensuite monté au troisième étage. Devant la porte du local B-311, les corps de deux jeunes femmes, qui avaient tenté de s'enfuir, jonchaient le sol.

« En tournant le coin du corridor, j'ai vu ma fille étendue par terre, dans le local. Je l'ai reconnue tout de suite en la voyant. Elle avait les mêmes vêtements que le dimanche précédent, quand elle était venue souper à la maison. Puis, j'ai vu son visage. C'était bien elle », raconte le chef de police avec nervosité.

M. Leclair n'a rien dit. Il est resté un moment devant la porte du local, complètement figé, le sang glacé dans ses veines. Il savait que sa fille était déjà morte. Il n'y avait rien à faire.

Poignardée en plein cœur

« Au fur et à mesure que j'avancais et que

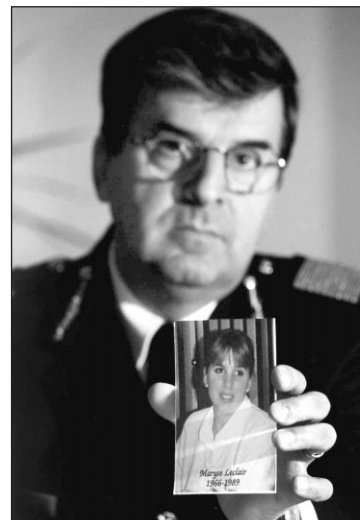


PHOTO PASCAL TESTE, collaboration spéciale
Pierre Leclair

je ne voyais pas ma fille, je me disais que Maryse n'était pas dans le lot. Et la dernière, c'était elle. Marc Lépine s'est assis à côté d'elle après l'avoir poignardée, il a dit : *Oh shit !* et s'est tiré une balle dans la tête », raconte M. Leclair.

Maryse, 23 ans, finissante en métallurgie, était en train de faire une présentation devant les autres étudiants lorsque Lépine a fait irruption dans la classe. Il a tout de suite tiré sur elle, l'atteignant à l'omoplate.

« Elle est tombée par terre et gémissait, elle disait : *Venez m'aider, venez m'aidez...* Mais au même moment, Lépine courait sur les bureaux et tuait des filles dans la classe. Alors personne n'est allé l'aider. »

Après quelques minutes de ce terrible manège, Lépine est revenu près de Maryse et l'a poignardée en plein cœur.

Son père croit aujourd'hui que c'est à ce moment que le tueur a pris conscience de son geste insensé et s'est donné la mort.

Le policier explique qu'avec une arme à feu, la cible est distante — virtuelle, à la limite, dans la tête du tueur. « Tu peux, de loin, tirer quelqu'un et te retourner immédiatement, comme s'il ne s'était rien passé. Alors que pour poignarder quelqu'un, il faut que tu le touches. Sentir la chair chaude, sentir la vie. C'est tout à fait différent », croit-il.

« C'est peut-être là que Lépine a réalisé ce qui venait de se passer. Parce qu'il aurait pu se relever et continuer, en tuant encore plein

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON (1941-1999)
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

L'Annus horribilis

Cela fera bientôt un an que Lucien Bouchard et son équipe ont été reportés au pouvoir. Même si cette victoire du 30 novembre dernier n'a pas été éclatante — les péquistes, on s'en souvient, avaient recueilli moins de voix que les libéraux — il n'en reste pas moins qu'elle a été bien accueillie.

Même pour ceux qui ne partageaient pas son option, Lucien Bouchard, qui jouissait d'un fort taux de satisfaction, était perçu à l'époque comme celui qui formerait l'équipe la plus compétente pour offrir aux Québécois ce qu'ils souhaitaient : un bon gouvernement.

Rarement aura-t-on vécu un tel désenchantement. 1999 fut une très mauvaise année pour l'équipe Bouchard pour qui ce sera, comme le disait la reine Elisabeth, une « annus horribilis ». Une mauvaise année aussi pour les Québécois qui rêvaient d'un bon gouvernement et qui se sont retrouvés avec un gouvernement médiocre.

Les résultats d'un sondage Léger et Léger, rendus publics au début de cette semaine, sont dévastateurs. Si des élections avaient lieu aujourd'hui, nous assisterions à un balayage du PLQ, qui recueillerait 49,6 % des voix, contre 35,6 % aux péquistes. Si un référendum avait lieu aujourd'hui, le NON frôlerait les 60 %, avec 58,9 %, tandis que le camp du OUI s'enfoncerait à 41,1 %. Enfin, le gouvernement Bouchard, avec un taux de satisfaction de 40,5 %, est maintenant moins populaire au Québec que le gouvernement Chrétien, qui jouit d'un taux de satisfaction de 51,9 %.

Selon l'interprétation classique des ténors du gouvernement Bouchard, ces déboires tiendraient essentiellement aux négociations avec les employés du secteur public, alliés traditionnels du PQ, dont le mécontentement envers le gouvernement, bien sûr temporaire, expliquerait aussi la faiblesse des appuis au projet souverainiste. Cette

analyse n'est pas très convaincante, d'autant plus que ces négociations n'ont pas donné lieu à la crise sociale appréhendée.

Comment un gouvernement qui jouissait d'un taux de satisfaction de 56 %, à la veille des élections de l'an dernier, a-t-il pu perdre quinze points ? Quels facteurs peuvent expliquer la dégringolade d'un gouvernement qui profite d'une croissance économique soutenue et d'un chômage en baisse, qui a réussi à équilibrer son budget et n'impose plus de compressions, qui ne subit pas de pressions d'une opposition encore à la recherche de sa cohérence ?

Dans un premier temps, il faut renverser la chaîne de causalité classique voulant que l'impopularité du gouvernement explique la faiblesse des appuis à la souveraineté. C'est plutôt l'inverse qui se produit : l'impopularité du projet souverainiste est plutôt l'un des facteurs qui explique le désenchantement face au gouvernement Bouchard. Le fait que ce gouvernement, sachant que 70 % des citoyens ne veulent pas d'un référendum, choisit de poursuivre la recherche de conditions gagnantes au lieu de s'occuper de ce qui préoccupe vraiment les gens, l'avenir économique et la qualité des services publics, provoque probablement une coupure entre lui et la population, qui se traduit dans les sondages de la façon que l'on constate.

L'autre grande source de désenchantement tient à la qualité de la gouvernance. Après avoir bien performé quand il concentrait ses énergies sur une seule cible, le déficit zéro, le gouvernement Bouchard semble en plein désarroi depuis un an, et aucune loi marquante, aucune réforme réussie à son actif. Il multiplie par contre les demi-succès, les demi-échecs, les volte-faces et les finales en queue de poisson, dont la liste s'allonge : le pacte fiscal avec les municipalités qui se dirige vers l'impasse, le dossier de Montréal qui s'enlise dans d'impopulaires superstructures, la santé où domine encore le replâtrage de dernière minute, les réformes sociales qui piétinent comme les clauses orphelines, la déprofessionalisation des écoles, les congés parentaux remis à on ne sait quand, les bourses du millénaire toujours dans les limbes, la lutte contre le tabagisme où l'on a fait volte-face, le chaos

d'Emploi-Québec, etc. Voilà un gouvernement qui a le plus grand mal à gouverner et dont les interventions se classent trop souvent en deux modes : le mode impulsif, surtout avec le premier ministre lui-même, où l'on promet trop vite et où on se peinture dans le coin ; et le mode de la paralysie consensuelle où, pour ne pas choquer, on préfère ne pas bouger.

Cette incapacité d'agir, la procrastination érigée en système, s'explique en partie par les tensions idéologiques qui semblent diviser le gouvernement, surtout en période de surplus, en partie aussi par l'obsession des conditions gagnantes, qui empêche le gouvernement de trancher, de peur d'ébranler les alliances.

Le problème vient aussi de l'étonnante faiblesse de l'équipe ministérielle, qui saute aux yeux quand on se pose la question suivante. Qui, dans le cabinet Bouchard, s'est particulièrement distingué depuis un an ? Personne. Après un an, le cabinet compte nombre de parfaits inconnus pour le public, la relève a du mal à s'imposer, et le pouvoir reste entre les mains d'une poignée de ministres qui ne s'en tirent pas si bien : qu'on pense ici à Louise Harel, aux Affaires municipales, ou à Pauline Marois, à la Santé.

Ce n'est évidemment pas la catastrophe, mais cette première année de pouvoir a été bien en deça des attentes. Et on est en droit de se demander, à voir tant d'usure et si peu d'imagination au tout début d'un mandat, ce que nous réserveront les trois ou quatre années qui restent.

Il est donc temps que le premier ministre Bouchard et son équipe sortent de cette torpeur et se ressaisissent. Il y a bien sûr plusieurs solutions, mais nous sommes convaincus que l'énergie que le gouvernement consacre au rêve référendaire est une cause importante de ses difficultés, parce que ce débat rongé de l'intérieur bien des ministres et divise le cabinet, parce qu'il paralyse l'action gouvernementale, parce qu'il interdit d'essentielles réformes.

Pour s'en convaincre, il suffit de penser un instant au vent de fraîcheur qui soufflerait sur le Québec si Lucien Bouchard annonçait son intention d'abandonner son projet référendaire.

La CEQ ou l'arroseeur arrosé

C'est un peu l'histoire de l'arroseeur arrosé. Ou celle d'un groupe qui prétend se battre pour obtenir l'équité salariale et qui se fait prendre en flagrant délit d'avoir déjà favorisé une discrimination systématique aux dépens d'un grand nombre de ses membres.

Car la CEQ aura beau dire ou faire, elle sort grande perdante de cette invraisemblable opération visant à faire porter par les plus jeunes enseignants le poids des compressions budgétaires qui lui ont été imposées par le gouvernement, il y a deux ans.

Certes, à première vue, la décision annoncée cette semaine par la Commission des droits de la personne semble partager également les torts. Elle reproche en effet à la fois au gouvernement et à la centrale de s'être mis d'accord pour économiser une vingtaine de millions en gelant l'avancement des profs n'ayant pas atteint le sommet de l'échelle salariale.

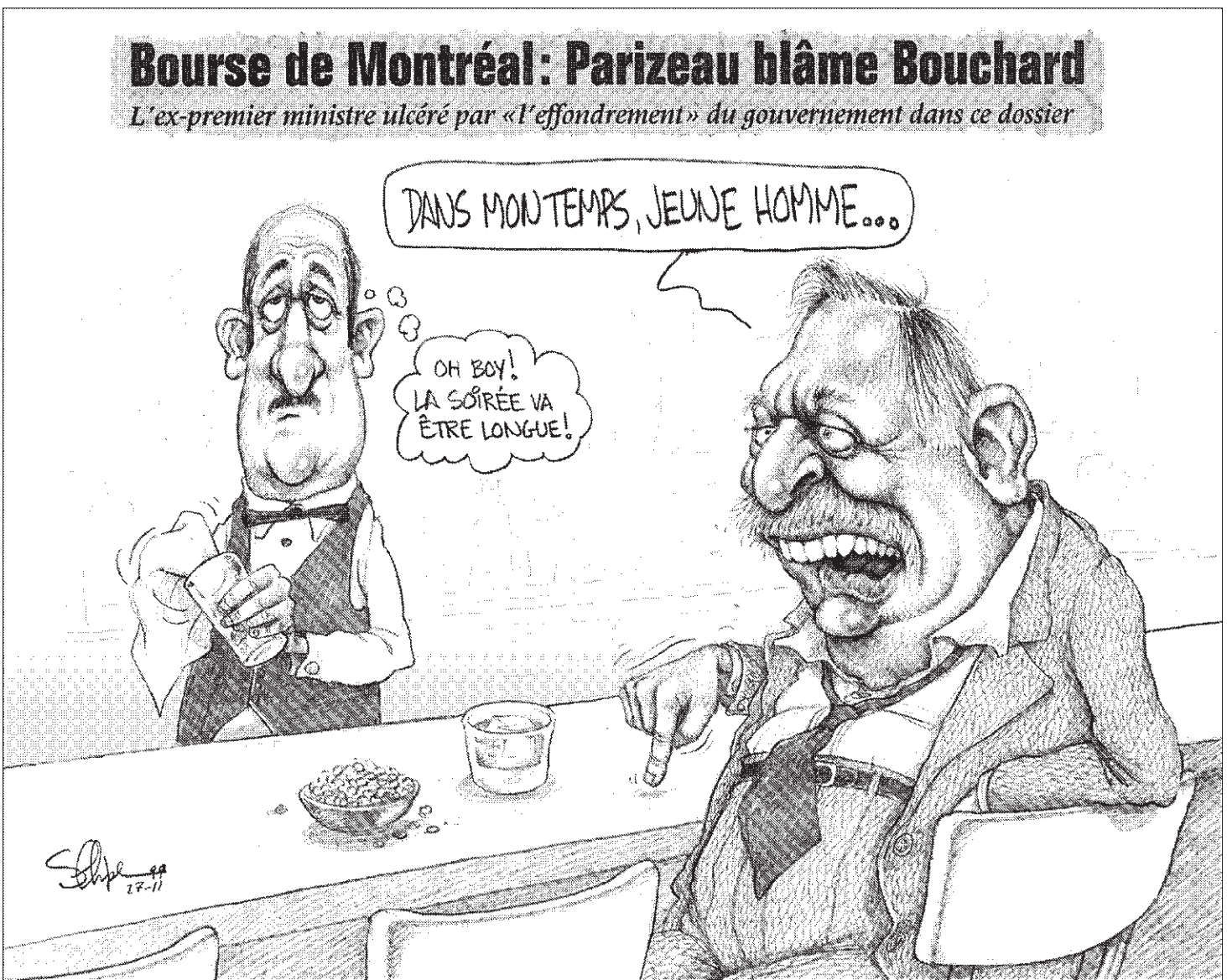
Sauf qu'en fait, la responsabilité des deux parties n'est pas d'égale importance. Dans une affaire criminelle, on parlerait de celui qui a pétré le crime et de son complice. Dans le présent cas, c'est le syndicat qui, face à l'exigence du gouvernement de mettre les enseignants à contribution dans sa lutte contre le déficit, a préféré ménager ses plus anciens membres en imposant le fardeau aux plus jeunes. L'État, lui, trop content de récupérer la somme en jeu, ne s'est pas beaucoup attardé aux modalités. Ce faisant, il a commis l'erreur de participer à une manoeuvre qui vient tout juste d'être reconnue comme discriminatoire.

En ordonnant aux deux parties de reconnaître leurs torts et de rétablir les victimes dans leurs droits, en plus de leur rendre ce dont on les a lésés, la Commission se trouve à ramener ce dossier au point de départ. C'est-à-dire que la CEQ, compte tenu du fait que son astuce a été désavouée, devra maintenant faire face à la réalité. Et accepter que tous ses membres fassent leur part dans ce qui se voulait un effort collectif pour assainir les finances publiques. Comme ça s'est fait dans les autres groupes d'employés de l'État.

Mais plus encore. La plus élémentaire justice voudrait que les professeurs qui ont indûment profité de ce tour de passe-passe en échappant au couperet depuis deux ans soient forcés de remettre à leurs jeunes collègues la part de ce qui leur revenait et dont on a tenté de les priver.

Il est trop facile, comme la direction de la CEQ a commencé à le faire, de promettre qu'on s'inclinera de bonne grâce et qu'on respectera les conclusions de la Commission. Sauf qu'en faisant comme s'il allait de soi qu'il revient au gouvernement de puiser dans ses coffres pour rendre aux jeunes enseignants les quelque 70 millions dont il est question, les vrais responsables de cette manoeuvre agissent comme s'il était normal de retenir la facture aux autres. En l'occurrence, tous ceux qui paient des taxes.

Le gouvernement a, évidemment, eu tort de se prêter à ce petit jeu dont bon nombre de membres de la CEQ ont bien cru profiter impunément. Il faut souhaiter que la leçon portera quand viendra le temps de débattre des clauses discriminatoires au Sommet de la Jeunesse, en février prochain. Et surtout au moment de légiférer enfin sur cette épineuse question. Mais ce qui est déjà certain, c'est qu'il n'y a pas de raison pour que, dans ce dossier précis qui ne concerne que la CEQ, tous les contribuables finissent par être les dindons de cette mauvaise farce où on prône l'équité en pratiquant la discrimination.



DROITS RÉSERVÉS

Source: Chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Appui massif au rapport Proulx

■ Dans le débat en cours (la commission parlementaire termine ses travaux le 30 novembre) sur la place de la religion à l'école, certains parents s'inquiètent du sort que l'État québécois pourrait dorénavant réserver à l'enseignement religieux. Nous sommes des parents qui estimons au contraire que ce sont les privilèges confessionnels qui portent atteinte aux droits des parents, notamment aux droits à la liberté de conscience et de religion. Nous croyons que tous les parents devraient jouir de la même reconnaissance de leurs droits fondamentaux à l'école publique et que nos droits de parents ne nous donnent pas la liberté de composer, pour nos enfants, un programme d'études à la carte auquel l'école publique devrait se soumettre.

Nous sommes des Québécois et Québécoises qui adhérons aux principes fondamentaux contenus dans les différentes chartes et nous sommes à ce titre particulièrement sensibles aux valeurs communes qui doivent présider à l'élaboration de notre projet de société. Ces valeurs sont, entre autres, celles de l'équité, de la solidarité, de l'égalité, du sens civique, du respect de soi et des autres, bref celles que devrait cultiver tout citoyen responsable. Nous croyons que les valeurs religieuses doivent être protégées et que toute communauté de croyants adhérant aux principes démocratiques doit conserver son droit de transmettre ses croyances.

Nous sommes des citoyens et citoyennes qui épousons plusieurs tendances politiques, adhérons à différentes écoles de pensée en matière de religion et partageons de multiples façons d'éduquer nos enfants. Cela ne signifie pas pour autant que nous soyons en faveur d'une école qui serait un supermarché des confessions où nos enfants cultiveraient l'exclusion au lieu d'apprendre à vivre ensemble et à se respecter dans leurs différences. La perspective d'une telle école nous apparaît irréaliste tant au niveau administratif que pédagogique et préjudiciable sur le plan de l'harmonie sociale.

Nous sommes aussi des contribuables qui nous sentons concernés par la bonne gestion des fonds publics. Nous nous interrogeons sur les sommes d'argent importantes qui sont présentement injectées dans l'enseignement religieux confessionnel et nous croyons qu'elles pourraient être utilisées à

meilleur escient. En tant que parents, nous avons aussi des responsabilités. L'une d'entre elles, pour ceux d'entre nous qui adhèrent à une foi religieuse, est de favoriser l'écllosion, chez nos enfants, d'un sentiment d'appartenance à notre communauté religieuse. Nous estimons qu'il n'appartient pas à l'État ou à l'école publique de se substituer à nous ou à nos officiants pour transmettre notre foi.

En proposant d'aborder la question religieuse sous un angle culturel et historique dans le cadre d'une école laïque, le rapport du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école (rapport Proulx) répond à nos attentes, respecte les droits de chaque parent et n'empêche pas sur les responsabilités de la famille et des communautés.

Rifka Augenfeld, François Barcelo, Yves Beauchemin, Mario Beaulieu, Chantal Beaupré, Pierre Baulu, Marc Bédard, Bernard Bigras, Gérard Bouchard, Denise Boucher, Camil Bouchard, Nicole Boudreau, Laurent Bourguignon, Guy Bouthillier, Geneviève Brouillette, Claudette Carbonneau, Marie Cardinal, Céline Charpentier, Francine Castonguay, J.J. Chagnon, Renée Claude, Paul Cliche, Claude Corbo, René-Richard Cyr, Louise Dandurand, Fernand Daoust, Ghislaine Coallier Daoust, Ida Darlo, Françoise David, Pierre De Bellefeuille, Nicole Dumais, Hervé de Fontenay, Raoul Duguay, Pierre Duceppe, Micheline Dumont, Louisette Dussault, Ariane Emond, Marie Eckel, Jorge Fajardo, Pierre Falardeau, Flora Fernandez, Louis Fournier, Linda Gaborio, Nathalie Gauthier, Marie-Louise Guay, Jean-Claude Germain, Françoise Guénette, Pierre Godin, Pierre Graveline, Isaac Itan, David Homel, Céline Laberge, Andrée Lachapelle, Danny La ferrière, Micheline Lachance, Mireille Lafrance, Francine Lalonde, Jocelyne Lamoureux, Guy Lamarche, Jacques Languirand, Pascal Languirand, Gérald Larose, Louise Laurin, Jean-Claude Lawson, Marc Lavolette, Denis Lazure, Sylvie Legault, Lucie Lemonde, Guy A. Lepage, Norma Lopez, Henriette Major, Luis Martinez, Henri Massé, Réal Ménard, Irma Mergler, Henry Morgentaler, Jean-François Nadeau, Jean Noisieux, Gracia O'Leary, Huguette Oligny, Lorraine Pagé, Pierre Paquette, Lise Payette, Madeleine Parent, Hélène Pednaull, Lorraine Pintel, Julien Poulin, Carole Poliquin, Anne-Marie Provencher, François Rebello, Annie Reynaud, Monique Richard, Jean-Pierre Ronfard, Bruno Roy, René Roy, Arthur Sandborn, Carolyn Sharp, Marie-Claire Séguin, Sophie Séguin, Monique Simard, Marcel Simard, Constance Sirois, Jennie Skeene, Sylvie Tremblay, Armand Vaillancourt, Monique Vézina.

Opinions

L'assassinat d'une image

Dans son délire, un jeune homme a voulu détruire une idole qui l'effrayait ; à son insu, il a plutôt défiguré le visage de l'humanité où chaque personne est une histoire sacrée

SERGE ST-ARNEAULT

L'auteur est prêtre de la Société des missionnaires d'Afrique. Après un séjour de dix ans au Zaïre, il travaille présentement au Centre Afrika, de Montréal.

Ma soeur Annie a été assassinée à l'âge de 23 ans. Cette tragédie s'est passée le 6 décembre 1989. Ce jour-là, un jeune homme s'introduit à l'École Polytechnique de Montréal avec un fusil semi-automatique acheté légalement quelques jours plus tôt. En l'espace de 22 minutes, il fait feu sur 28 personnes. Quatorze femmes sont tuées.

L'onde de choc se propage alors dans tout le pays et au-delà des frontières. Les victimes sont assassinées pour le seul motif d'être femmes. Prises au hasard, elles symbolisent aux yeux de l'agresseur son mal de vivre. Il ne peut plus discerner la réalité de ses pulsions imaginaires. Une image tordue de la femme traumatise ce jeune homme. Il en devient fou de rage en prétendant que les « féministes » ont gâché sa vie.

La facilité avec laquelle le tueur se procure une arme à feu avec amples munitions est troublante. Il entre sans contrôle dans un établissement d'enseignement supérieur et exécute son plan pendant que le service de police cafouille. Le carnage se termine dans un sursaut de conscience après avoir poignardé sa dernière victime.

Soudainement, l'horreur de son geste démentiel n'a plus rien de comparable avec ces films de violence qu'il affectionne où la mort est banalisée. Il n'y a plus moyen de faire disparaître l'écran. Le sang recouvre ses mains. Les cris d'angoisse se taisent pour toujours. L'image se brise comme un miroir pour laisser place à de vrais visages. Le mal est fait. Il retourne alors l'arme contre lui-même. Il est la dernière victime d'une autre

image, celle des héros batailleurs qui exécutent leur propre justice.

En juin 1998, j'ai eu l'honneur de faire connaissance avec Paul Hébert, vénérable comédien de renom. Comme moi, il participait à Québec à une remise de prix aux élèves ayant participé à une activité d'écriture relative aux problèmes de sexisme et de violence dans la société. « L'agressivité, dit-il, est une réalité inéluctable de notre condition humaine. Nous naissons avec elle. Quelqu'un qui en serait dépourvu serait tellement faible qu'il deviendrait incapable de se projeter vers l'avenir. Elle est comme un moteur nous permettant de demeurer debout face aux épreuves de la vie. Notre liberté se situe dans le choix d'exercer cette agressivité ou de la contrôler. »

À cet égard, le génie publicitaire capitalise sur une image en focalisant sur un point précis qui laisse peu d'alternative au consommateur. Or, selon Paul Hébert, le jeu théâtral est fascinant dans la mesure où la parole suggère une pensée au contraire de l'image qui s'impose. Il affirme avec raison qu'il faut se méfier de l'image qui vaut mille mots. Certains truquages photographiques et informatiques font paraître une image plus vraie que nature. Le désir visuel fascine davantage que la possession du produit. Frustration oblige, les désirs se succèdent au même rythme que les images trop vites évaporées.

Contrairement à l'image, la parole est plus respectueuse. Par sa suggestion, elle préserve la liberté de l'auditeur qui la juge au mérite, il peut alors faire sa propre opinion.

Naturellement, de belles images inspirent le calme, la fraîcheur, alors que certaines paroles agressent. Mais, de toute évidence, une image menaçante de la femme a provoqué la mort de ma soeur Annie et de ses compagnes. Le meurtrier apeuré n'a trouvé sur sa route aucune parole constructive pour lui

permettre d'équilibrer intérieurement l'agressivité qu'il portait. Une fausse image l'a ainsi possédé jusqu'à son propre malheur.

Plus qu'une image, j'ai perdu celle que j'aime. Ses confidences me manquent ainsi que son rire. Avec ma famille, je continue de pleurer cette femme si extraordinaire et déterminée à faire reculer les frontières de l'impossible. Elle avait le goût de découvrir le monde. En réponse à un appel plus profond, elle espérait venir me rejoindre en Afrique où j'y ai consacré ma vie comme missionnaire.

Un extrait du livre *Illusion ou les mésaventures d'un messie récalcitrant*, du romancier Richard Bach, a été déterminant pour elle : « Il ne t'est jamais donné un désir sans que te soit donné le pouvoir de le rendre réalité, mais tu peux être obligé néanmoins de peiner pour cela ». Comme ses compagnes d'infortune, Annie n'a pas eu la chance de peiner assez longtemps.

Je veux parler des victimes car les médias parlent trop des agresseurs. Les manchettes citent leurs noms alors que celles qui ont été assassinées ne figurent que sommairement dans les statistiques. Il est temps de changer les rôles. L'assassinat des femmes constitue une perte effroyable. Voilà ce que le Monument des Femmes inauguré au parc Thornton, à Vancouver, le 6 décembre 1997, veut signifier. J'en suis témoin pour y avoir assisté avec quelques membres de ma famille.

Les adeptes de la chasse sportive ne sont pas pour autant des criminels en puissance du simple fait qu'ils affectionnent les armes à feu. Nous aurions tort de vouloir culpabiliser les hommes en insinuant qu'ils suivent tous un modèle de comportement violent. Proposer la mise en place d'une politique répressive « contre les hommes » est proprement absurde. L'agent destructeur de notre société est plutôt la culture de la violence associée à un culte des armes à feu que certains mili-

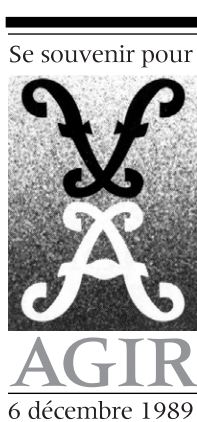
tants américains considèrent de « droit divin ».

La tragédie de Polytechnique est le déclencheur d'une volonté de 80 % des Canadiens en faveur d'un contrôle plus rigoureux des armes à feu. Cette volonté s'exprime dans la loi C-68 du gouvernement fédéral. Le prix à payer pour protéger la sécurité publique contre le mauvais usage des armes à feu peut paraître exagéré mais se résume par un concept simple et convaincant ; tout individu est responsable de ses armes à feu. Que faut-il supporter ? Un système d'enregistrement d'un demi-milliard ou des frais de plus de six milliards annuellement dus aux décès et blessures reliées aux armes à feu.

Selon la déclaration finale de Montréal du Congrès Nord-Américain des Éducateurs pour la paix, tenu le 23 août 1998, le dialogue est le seul moyen pour jeter les bases d'une culture de la paix et de la non violence qui puisse se substituer à la culture de la mort. Le respect de la vie humaine se manifeste dans l'acceptation des différences. Pour être véritable, la paix a besoin du pardon. Il est, de souligner encore Paul Hébert, le contraire de la violence gratuite.

Quelle image puis-je retenir ? Il n'y a plus de trucage possible. Comme celles aujourd'hui encore assassinées, les visages de ma soeur Annie et de ses compagnes sont à jamais défigurés. Dans son délire, un jeune homme a voulu détruire une idole qui l'effrayait. À son insu, il a plutôt défiguré le visage de l'humanité où chaque personne est une histoire sacrée.

J'ai besoin d'une parole de réconfort. Dans son désir de rencontre, Dieu propose une Parole. Jamais elle ne s'impose. Celle-ci suggère un lieu de dialogue où les coeurs se touchent. C'est peut-être pour cela que les textes bibliques du livre de la Sagesse interdisent de se faire une image de Dieu.



Donner la lecture en cadeau

JEAN-CLAUDE GERMAIN

M. Germain est notamment auteur, metteur en scène et professeur. Amoureux du livre et des enfants, il est aussi le porte-parole du projet La lecture en cadeau. Ce projet invite le grand public à acheter des livres jeunesse neufs et à demander le sac La lecture en cadeau chez les libraires participants du grand Montréal durant la période des fêtes. Ces livres seront remis à des jeunes de milieux moins favorisés.

Donner la lecture en cadeau, c'est mettre l'imagination dans le haut du tableau et le plaisir des mots dans les sacs à dos. On associe généralement les souvenirs d'enfance à des expériences émotives et on passe sous silence la présence d'objets tout aussi liés à la prime jeunesse que la canne à la vieillesse. Par ordre d'entrée en scène, ces objets marquants sont au nombre de trois : la doudou, le toutou et le premier livre.

La première est une couverture, toujours quelconque, qui a le don de se transformer en un bouclier, une brise enveloppante et chaude ou un manteau d'invisibilité. C'est la sécurité indifférenciée.

Le second est une compagne ou un compagnon, le confident des malheurs, le complice des joies, un mouchoir pour les pleurs, un calmant pour les émois, tantôt besson et tantôt alter ego. C'est la première expérience du couple.

Le troisième est la révélation d'une puissance encore plus grande que celle de la réalité, la possibilité et la capacité d'imaginer la vie autrement qu'elle est. C'est la découverte du pouvoir des mots écrits dans un livre.

Avec le temps, on remplace la doudou par des diplômes, des attestations et des plans de pension. Pour sa part, le toutou grandit. Il devient une personne, se choisit un sexe et prend la parole pour affirmer sa différence et former la moitié d'un tout. Il était le fruit du monologue, il sera le moteur du dialogue. Dans l'intimité, il s'accommodera d'être ma chouette ! ou mon chou ! ma minouche ! ou mon minou ! mais il n'acceptera plus jamais d'être mon toutou !

De cette trinité d'objets sacrés, seul le livre n'est jamais remplacé. Même que plus on vieillit, plus son pouvoir s'amplifie. De toutes les expériences de l'existence, la pratique du livre est l'une des rares qui, dans le jeune comme dans le grand âge, produit ou reproduit le même bonheur et la même euphorie d'être là où l'imagination au pouvoir n'est pas un graffiti.

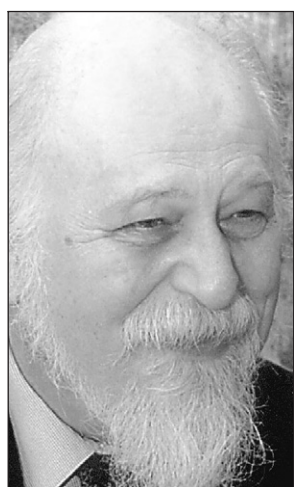
Donner la lecture en cadeau est une occasion à nulle autre pareille de faire entendre une autre voix dans le monde par trop raisonnante de l'école, celle du plaisir de lire et du plaisir tout court. Donner la lecture en cadeau, c'est mettre l'imagination dans le haut du tableau et glisser le plaisir des mots dans les sacs à dos.

Pour tous ceux et celles qui ont déjà reçu la lecture en cadeau, rendez la pareille est un devoir de culture envers tous ceux là qui n'ont présentement aucune chance de se voir un jour offrir un premier livre tout neuf.

Qu'il vous suffise d'être celui ou celle qui leur procurera cette joie et la Fondation québécoise pour l'alphabétisation se chargera de trouver la journée, la classe, l'école et le quartier.

Avant d'habiter un pays, on habite une langue et plus on possède de mots pour y définir sa place, plus on a de chances d'y occuper tout son espace.

Les mots ont la propriété d'engendrer les réalités, de modeler les passions et d'aiguiser les plaisirs. Le vocabulaire n'est pas un excédent budgétaire du dictionnaire, c'est une richesse collective dont seules l'écriture et la lecture nous apprennent à tirer un art de vivre.



Jean-Claude Germain

La Jeune Chambre appuie le projet « Une île, une ville »

Québec doit faciliter l'entrée de Montréal dans le club des métropoles internationales

JEAN-FRANÇOIS LÉVEILLÉ

L'auteur est président de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

L'île de Montréal est bien plus qu'une simple agglomération de municipalités ; elle constitue le poumon économique du Québec. Montréal a l'ambition, et la capacité, d'être une métropole de niveau international au même titre que Boston, New-York, Londres ou Barcelone.

La Jeune Chambre de Commerce de Montréal (JCCM) souhaite ardemment que Montréal parvienne à jouer son rôle de métropole. Pour ce faire, il importe que la solution retenue conduise à :

- Une vision globale au regard de la promotion internationale de la région métropolitaine, de la planification, de l'organisation et de la répartition des investissements ainsi que des projets de développement entraînant une complémentarité dans les spécialisations et les avantages comparatifs de chaque secteur de la région métropolitaine ;
- Une équité fiscale pour tous les contribuables de la région métropolitaine venant ainsi partiellement contrer la première conséquence de l'étalement urbain ;
- Des économies d'échelle, de consolidation ou de réorganisation par une fusion administrative de certains services présents dans chaque municipalité ;
- Une imputabilité des représentants politiques envers leurs commettants afin d'éviter tout déficit démocratique à la suite de quelque réorganisation municipale que ce soit.

Déjà, en 1986, le rapport Picard soulignait le manque d'esprit de collaboration et de vision régionale en comparant la région de Montréal à l'Afghanistan, où les différentes factions se battaient entre elles plutôt que de se regrouper pour combattre l'ennemi commun. Le statu quo n'est certainement pas une solution aux problèmes de Montréal ; la preuve est faite depuis nombre d'années.

Il en va de même pour toute proposition incluant une entité suprāmunicipale, régionale ou métropolitaine, telle que la CUM (élargie ou non), qui ne fait que détourner le débat du véritable enjeu, soit la fusion des 29 municipalités de l'île de Montréal en une seule. Toute proposition, autre que la fusion des municipalités de l'île de Montréal, n'a pour principal objectif que de plaire aux différents élus, municipaux et provinciaux, et d'éviter de donner le réel coup de barre qui permettrait véritablement à Montréal

d'exercer son rôle de métropole.

Le gouvernement du Québec fait aujourd'hui face à des décisions difficiles ; voilà une occasion de prouver qu'il a le courage de rééditer le projet de création de grandes agglomérations saines et dynamiques comme Laval, issue en 1965 de la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus. C'est aussi une occasion pour tous nos élus de démontrer qu'ils sont capables de faire preuve d'abnégation, qu'ils reconnaissent que la fusion apporte indubitablement des économies d'échelle, de consolidation ou de réorganisation, qu'il existe des précédents à titre d'exemple (Boston, Toronto) et qu'il faut donner les pouvoirs nécessaires à la nouvelle administration montréalaise ainsi fusionnée pour régler le contentieux qui l'opposera aux employés municipaux, notamment sur la question de la sous-traitance, du droit de lock-out et du plancher d'emploi.

Rappelons que, contrairement au modèle torontois où le gouvernement Harris appuyait sans réserve le projet de fusion, le maire de Montréal, Pierre Bourque, fait actuellement cavalier seul. C'est pourquoi la JCCM adresse une demande claire au gouvernement Bouchard de faciliter l'entrée de Montréal dans le club des métropoles internationales.

Cela ne signifie pas pour autant que la JCCM appuie le « projet » du maire Bourque sans réserve. Dans son document de présentation, le maire de Montréal fait la promotion de « Une île, une ville » sans fournir de réelles réponses sur les façons d'y parvenir. Lorsque l'on souhaite atteindre un tel niveau de pouvoir, on se doit de fournir des garanties aux électeurs.

Il faudrait d'ailleurs rappeler aux opposants des fusions que les villes des couronnes nord et sud existent parce que Montréal existe, et non l'inverse.

Le maire Bourque évoque comme principales problématiques, l'étalement urbain et le seuil élevé de locataires à Montréal. Ces deux phénomènes ne sont pas l'apanage exclusif de Montréal ; ils sont propres à toutes les grandes villes du monde. Qui plus est, Montréal doit accepter une part du blâme pour son incapacité à préserver son tissu démographique.

Conséquent, la JCCM n'appuie pas à proprement parler le projet du maire Bourque, mais bien le principe de fusion des 29 municipalités de l'île de Montréal. Elle exige cependant des garanties de la part des élus qui auront la responsabilité de concrétiser ce virage.

- Les fusions doivent mener à une amélioration de la gestion de Montréal ;
- Les économies d'échelle promises doivent être démontrées concrètement et doivent être assurées par la suite (principe de l'imputabilité) ;
- Les chevauchements et les double-emplois doivent être éliminés ;
- L'équité fiscale doit être réelle, sans



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Jean-François Léveillé

pour autant pénaliser les citoyens des autres municipalités actuelles de l'île de Montréal ;

- Le nombre d'élus doit être réduit mais ces derniers doivent devenir plus responsables et redevables.

Pour ce qui est d'une éventuelle structure décisionnelle qui chapeauterait la grande région métropolitaine, il faut à tout prix éviter que cet organisme, le cas échéant, ne devienne le forum des antagonismes régionaux et des querelles de basse-cour. Il faudrait d'ailleurs rappeler aux opposants des fusions que les villes des couronnes nord et sud existent parce que Montréal existe, et non l'inverse.

À cet effet, le modèle adopté par la municipalité régionale de Halifax, qui a décidé de confier la promotion de son développement économique à l'entreprise privée, doit absolument être considéré. Si la fusion de ces municipalités n'a pas donné lieu à des économies ou à des baisses de taxes significatives, elle a donné naissance à une meilleure coordination des efforts de développement de la capitale néo-écossaise.

La JCCM demande donc aux différents intervenants, élus provinciaux et municipaux, de mettre fin aux guerres de pouvoir traditionnelles et de travailler avec toute l'honnêteté, le dévouement et la rigueur dont ils sont capables, dans le seul intérêt de la collectivité métropolitaine.

Au-delà des élus actuels, la concrétisation du concept « Une île, une ville » signifie simplement que Montréal franchira la première porte qui la mènera à la réalisation de sa véritable identité.

Plus

LES SAGAS DU XX^E SIÈCLE

L'EXTRÊME DROITE

1900-2000



La tentation totalitaire

Les fascismes européens de la première moitié du siècle sont nés d'un rejet de l'individualisme, du libéralisme et du socialisme marxiste. Leur nationalisme est très tôt devenu raciste et s'est appuyé sur des mouvements de masse propre à la civilisation industrielle. Après l'effondrement des régimes fascistes et nazis en 1945, il faut attendre les années 80 pour voir renaître des mouvements d'extrême droite puissants.



fascisme. Soulèvement franquiste en Espagne après la victoire du «Frente Popular». Dictature du général Metaxas en Grèce. En Palestine et au Caire, des mouvements pronazis apparaissent autour du grand mufti de Jérusalem, Amin El-Husseini.

1937. En Roumanie, essor du mouvement fasciste et antisémite la Garde de fer. En Amérique latine, les dictatures populistes se multiplient. Le président brésilien Getulio Vargas instaure l'«Estado novo». Au Japon, l'armée prend le contrôle complet du pouvoir. Début de l'offensive générale contre la Chine.

1938. En Allemagne, pogrom de la «Nuit de Cristal». La persécution antisémite devient systématique. La cinéaste Leni Riefenstahl exalte le corps aryen dans *Les Dieux du stade*. Certains intellectuels comme Ernst Junger et Martin Heidegger, ainsi que des artistes comme Arno Brecker apportent leur caution au régime.

1939-1940. Début de la Deuxième Guerre mondiale. Les victoires nazies permettent l'arrivée au pouvoir des droites extrêmes en Europe occidentale et des partis nazis en Europe centrale.

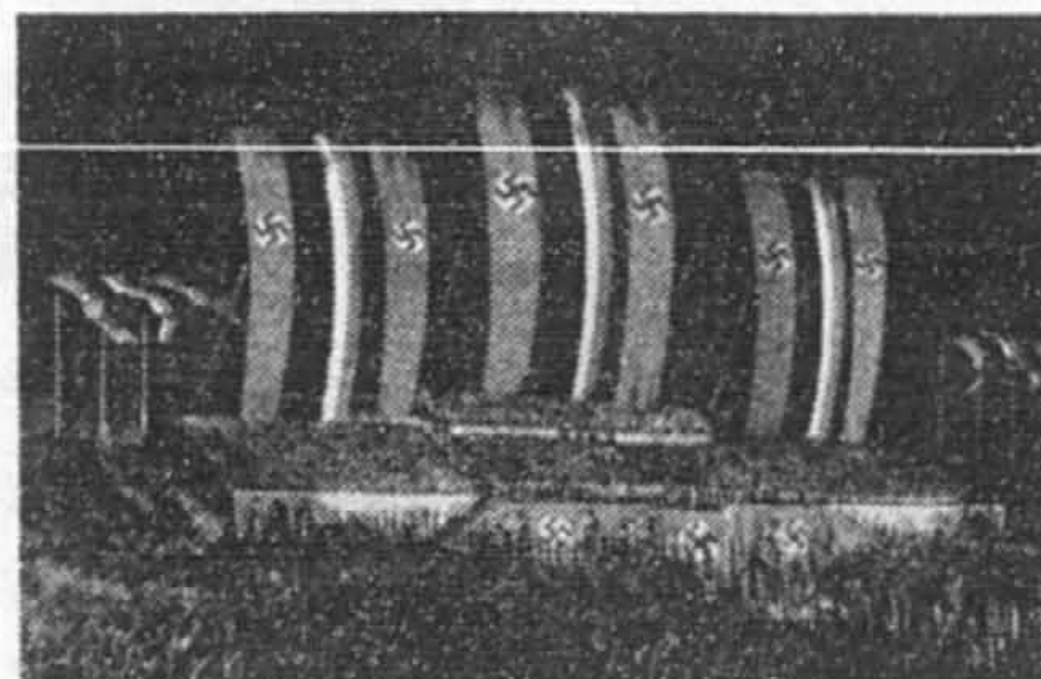
1940. En France, le régime de Vichy abolit la République et proclame la Révolution nationale. Le Maréchal Pétain entre dans une politique de collaboration avec les nazis.

1941. Jacques Doriot constitue une Légion des volontaires français pour combattre l'URSS aux côtés des nazis. En Croatie, création d'un État totalitaire oustachi dirigé par Ante Pavélic.

1942. Conférence de la Wannsee et adoption de «la solution finale du problème juif».

1943. Création de la Milice française dirigée par Joseph Damand. Mussolini est renversé mais constitue une République sociale italienne à Salo.

1945-1946. Défaite des forces de l'Axe et, dans les pays libérés, nombreuses exécutions de leaders pronazis et de collaborateurs. Procès de Nuremberg: le NSDAP, la SS, le SD et la Gestapo sont déclarés organisations criminelles.



1964. Naissance du mouvement Occident en France, dissous en 1968.

1970. Début des «années de plomb» en Italie. Attentat fasciste de la Piazza Fontana. En Espagne, recul des phalangistes au profit de l'Opus Dei.

1972. Succès électoral du MSI en Italie et revers électoral de l'extrême droite en Allemagne. En France, création du Front National

par Jean-Marie Le Pen.

1973. Coup d'État du général Pinochet au Chili.

1980. Attentats attribués à l'extrême droite en Allemagne, Italie et France.

1981. Échec du putsch du colonel Tejero aux Cortes espagnoles.

1981-2000 La renaissance

1981-92. Nombreux procès en France contre les thèses révisionnistes de Robert Faurisson et Henri Roques sur le «mythe des chambres à gaz».

1984. Le Front National français dépasse 10 % des voix aux élections européennes.



1986. Premier article de l'historien allemand Ernst Nolte taxé de «révisionnisme»: le génocide nazi est réinséré dans les violences du XX^e siècle.

1987. En Italie, le nouveau dirigeant du MSI, Gianfranco Fini, cherche à sortir le parti de sa marginalité.

1988. Nouveau succès du Front National français qui obtient 14,4 % des voix aux élections présidentielles.

1991. En Belgique, succès électoral du Vlaams Blok flamand et du Front National wallon. Début de la guerre en Yougoslavie et essor des mouvements oustachis croates et national-communistes serbes. Dans l'ex-Allemagne de l'Est, multiplication des agressions xénophobes.

1992. Manifestations aux Pays-Bas d'organisations extrémistes en faveur de l'ancien nazi incarcéré, Jacob Luitjens.

1993. En Russie, poussée du parti ultranationaliste de Wladimir Jirinovski. Constitution d'une mouvance nationaliste «rouge-brun».

1994. En Italie, participation au gouvernement de Silvio Berlusconi du MSI de Gianfranco Fini.

1995. Le MSI devient l'Alliance Nationale. «Nous sommes post-fascistes, pas néofascistes» déclare Fini. En Autriche, essor du parti d'extrême droite FPÖ de Jörg Haider qui obtient plus de 22% des voix aux élections législatives.

1998. En France, scission du Front National entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Megret. En Serbie, l'ultranationaliste Vojislav Seselj, ancien chef des milices serbes en Bosnie, devient vice-premier ministre.

1999. Percée décisive de Jörg Haider aux élections législatives autrichiennes: avec 27,2% des voix, le FPÖ devient le deuxième parti du pays derrière les sociaux-démocrates (33,4%).



HAIDER

1886-1921 À l'assaut de l'humanisme

1886. Publication du manifeste antisémite, *France juive*, par l'homme politique français Édouard Drumont.

1891. Naissance de la Ligue pangermaniste d'Alfred Hugenberg en Allemagne.

1895. Karl Lueger, maire de Vienne, fonde le Parti chrétien-social à dominante antisémite en Autriche. Publication en France de *Psychologie des foules* par Gustave Le Bon.

1898. Succès de la traduction allemande de *L'Essai sur l'inégalité des races humaines* du Français Joseph Gobineau.

1899. Création en Autriche d'un Congrès national des ouvriers par Frantz Stein. Publication des *Fondements du XX^e siècle* de

Houston Stewart Chamberlain, apologie de la supériorité des peuples germains.

1900. Publication en Russie d'un faux sur une conjuration mondiale juive intitulé *Les Protocoles des Sages de Sion*.

1905. Fondation de l'Action française par Charles Maurras et Léon Daudet, défenseur d'un «nationalisme intégral».

1909. Manifeste du Futurisme de Filippo Tommaso Marinetti en Italie.

1913. Programme d'Iglau du DAP autrichien fondé sur le socialisme national, l'anticapitalisme et l'antisémitisme.

1914. Exclusion du Parti socialiste italien de Benito Mussolini pour son opposition à la ligne neutraliste du parti.

1915. Aux États-Unis, réapparition du Ku Klux Klan, dirigé par le «colonel Simmons».

1918. En Allemagne, fondation du Stahlhelm (Casque d'acier) par Alfred Hugenberg.

1919. Anton Drexler fonde à Munich le Parti ouvrier allemand (Deutsche Arbeiter Partei, DAP) auquel adhère Adolf Hitler. À Milan, Mussolini crée les Fasci Italiani di Combattimento. Au Japon, essor des sociétés ultranationalistes comme «la société du Dragon noir» ou «Youzouhsha».

1920. En Allemagne, Hitler prend la tête du DAP qu'il transforme en Parti national-socialiste allemand des travailleurs (NSDAP). Publication du *Déclin de l'Occident* d'Oswald Spengler.

1921. En Italie, les groupes des Chemises noires, les Squadristi s'attaquent aux militants de gauche. Fondation du Parti national fasciste (PNF).



HIMMLER

1922-1945 Les fascistes prennent le pouvoir

1922. À la suite de la Marche sur Rome, le roi nomme Mussolini chef du gouvernement. Le parlement lui accorde les pleins pouvoirs.

1923-1926. Naissance de groupes fascistes dans le monde entier. British Fascists en Angleterre, Blue Shirts en Irlande, Silver Shirts aux États-Unis... Échec du «Putsch de la Brasserie» à Munich. Hitler est emprisonné pour quelque mois et rédige *Mein Kampf*.

1924. Assassinat en Italie du député socialiste Giacomo Matteotti.

1925. Giovanni Gentile, président de l'Institut national fasciste de la culture, est chargé de promouvoir l'esthétique fasciste. Hitler crée un corps d'élite chargé de sa protection, la SS (Schutzstaffel). Fondation en France du premier parti fasciste, Le Faisceau, par Georges Valois. Rupture avec l'Action française.

1926. Au Portugal, mise en place de l'Estado Novo par Antonio Salazar et Oscar Carmona. En Autriche, création du Parti national-socialiste.

1929. Heinrich Himmler devient Reichsführer des SS. La crise économique mondiale favorise l'essor en Europe centrale de régimes autoritaires ou fascistes. Le Croate Ante Pavélic fonde le mouvement des Oustachis.

1930. Le parti nazi devient le deuxième parti allemand avec 18% des suffrages. Création de partis nazis en Scandinavie, au Danemark, aux Pays-Bas... En Afrique du Sud, l'Ossewa Brandwag incarne le nationalisme raciste afrikaner.

1931. Échec du coup d'État ultranationaliste au Japon. Fondation du Russian Fascist Party par Constantin Rodzaevski.

1932. Nouvelle poussée électorale du parti hitlérien avec 14 millions de voix. Fondation de la British Union of Fascists par Oswald Mosley et du mouvement rexiste en Belgique par Léon Degrelle.

1933. Hitler, nommé chancelier du Reich, obtient les pleins pouvoirs du nouveau Reichstag. Ouverture des premiers camps de concentration (Dachau...). Fondation en Espagne par José-Antonio Primo de Rivera de la Phalange qui sera un des piliers de la dictature de Franco.

1934. Au Québec, Adrien Arcand fonde le Parti national social-chrétien. Cette petite formation fasciste et antisémite fusionnera en 1938 avec d'autres groupes nazis canadiens (Blue Shirts of Canada, Canadian Union of Fascists, etc) pour devenir le Parti de l'unité nationale. Le 6 février, échec d'un coup de force de l'extrême droite en France. Création d'une Internationale fasciste.

1935. En Allemagne, les lois racistes dites «de Nuremberg» excluent les Juifs de la société.

1936. Dissolution des Ligues par le gouvernement de Front populaire en France. L'ancien leader communiste, Jacques Doriot, fonde le Parti populaire français (PPF), proche du



HITLER

1946-1981 Aux oubliettes de l'histoire

1946. L'Amérique latine devient le refuge des nazis en fuite. En Italie, fondation du Mouvement social italien (MSI) dirigé par l'ancien fasciste Giorgio Almirante.

1948. Le Parti nationaliste sud-africain au pouvoir absorbe les mouvements pronazis et instaure un État afrikaner raciste.

1949. Fondation par l'ancien général SS Remer du Sozialistische Reichspartei en Allemagne.

1951. Création de deux internationales fascistes, le Mouvement social européen et l'Ordre nouveau européen, plus extrémiste.

1958. En Afrique du Sud, le premier ministre Hendrick Verwoerd, admirateur de Hitler, instaure l'apartheid et protège les organisations nazies. Aux États-Unis, la John Birch Society de Robert Welch devient l'organisation la plus influente de l'extrême droite américaine.

1958-62. Dans le contexte de la guerre d'Algérie, activisme de l'extrême droite française.

1960. Appel au pogrom du ghetto de Rome.

1963. Le néonazi américain George Lincoln Rockwell dirige la World Union of National Socialists. Création en Autriche d'Europa Front, nouvelle internationale fasciste.



HOMME DE DROITE
DORIOT



JIRINOVSKI ET LE PEN

SAMEDI PROCHAIN:
LES FEMMES

Sources: Encyclopædia Universalis; Dictionnaire Historique des fascismes et du nazisme, S. Bestini et P. Miha, éd. Complexe, 1992; La naissance de l'idéologie fasciste, Leon Sternhell, Qu'est-ce que le nazisme?, Ian Kershaw, éd. Folio, Gallimard; The place of Fascism in European History, G.D. Alford, L'extrême droite aujourd'hui, J-Y Camus, éd. Milan, 1998; www.lesmondes.fr.

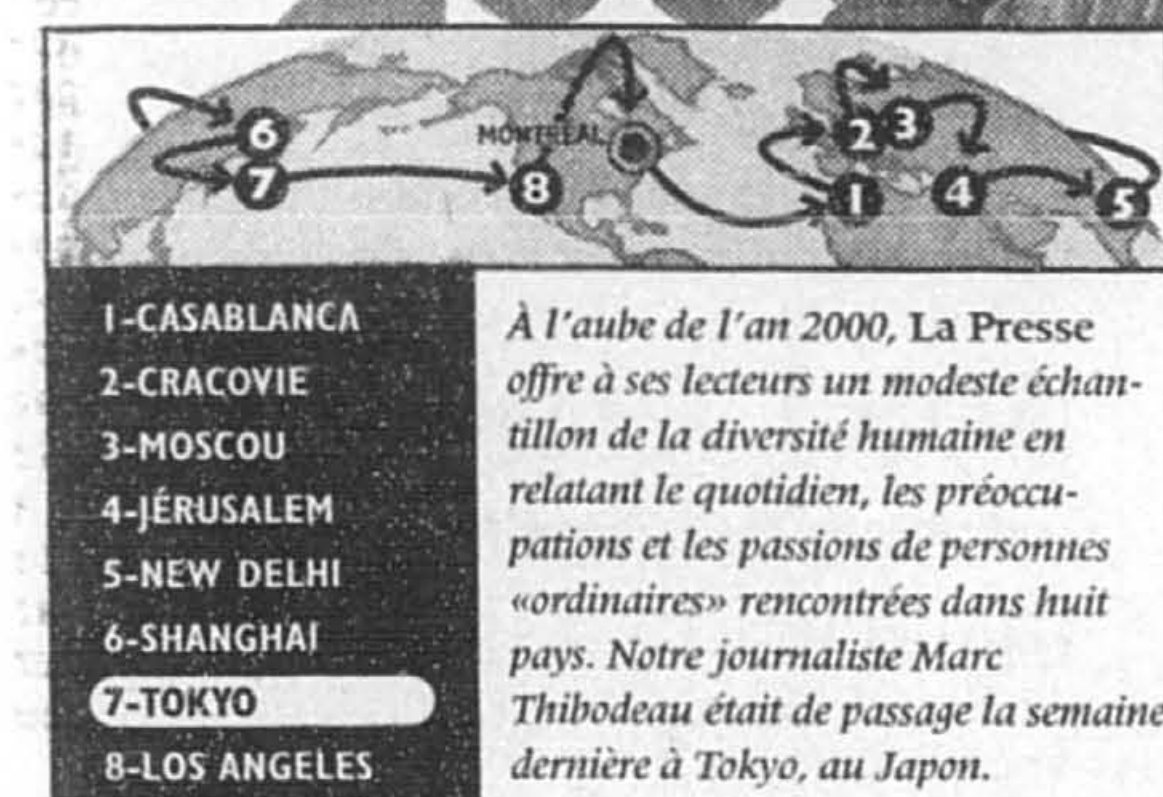
© La Presse, équipe des projets spéciaux / World Media

Plus

TOKYO

Tel père, tel fils?

SUR LA ROUTE DE L'AN 2000



MARC THIBODEAU envoyé spécial, TOKYO

Avant de se vouer aux magnifiques marionnettes que crée son père, Tujimura Toshikazu s'adonnait... à la course automobile.

Durant la décennie précédente, il s'était consacré corps et âme aux bolides dans l'espoir de faire sa marque à l'échelle du Japon.



Tujimura Toshikazu consacre le plus clair de son temps à la promotion de l'oeuvre de son père, Jusaburo, un talentueux créateur de marionnettes de spectacle.

«Les gens et les compagnies sont trop égoïstes»

Plus tôt cette semaine, les élèves de la Villa Sainte-Marcelline ont lu l'entrevue de M. Tujimura Toshikazu réalisée par notre journaliste.

■ Ji-hyun, coréenne: Est-ce que votre père enseigne les différentes techniques de construction et de manipulation des marionnettes à des jeunes?

■ Catherine, canadienne: Si vous aviez choisi de poursuivre votre carrière de coureur automobile, est-ce que vos relations familiales auraient été affectées?

Japon, n'est plus qu'un lointain souvenir. «J'ai arrêté parce que je n'avais pas de talents», résume-t-il, encore une fois en riant.

Le bruit a fait place au silence, à la finesse, à l'art. Toshikazu consacre en effet désormais le plus clair de son temps à la promotion de l'oeuvre de son père, Jusaburo, un talentueux créateur de Tokyo qui fabrique des marionnettes de spectacle ou de décoration en s'inspirant des techniques développées au Japon au fil des siècles.

La boutique qu'ils ont décidé d'ouvrir il y a quelques années à Tokyo pour mettre son oeuvre en valeur est un véritable sanctuaire de tranquillité.

Il devait rapidement se remettre sur pied pour participer aux répétitions d'un prestigieux opéra dans lequel une de ses marionnettes sera en vedette.

Au Japon, Tujimura Jusaburo connaît un franc succès, auquel son fils n'est pas étranger. Ce dernier a organisé au cours des dernières années plusieurs expositions dans tout le pays pour diffuser son oeuvre qui comprend, outre les marionnettes et de petites figurines, de colorés tableaux en trois dimensions représentant, là encore, des personnages traditionnels japonais.

Quelques expositions ont aussi eu lieu à l'étranger, plus spécifiquement en Italie et aux États-Unis. «Mais ce n'est pas facile à organiser. Les douaniers japonais acceptent difficilement de laisser sortir les marionnettes du pays, de peur qu'elles soient vendues», explique Toshikazu.

L'idée de venir en aide à son père lui est venue naturellement une fois qu'il s'est résigné à faire une croix sur sa carrière de coureur automobile.

Loin de lui, cependant, l'idée de tenter d'apprendre les techniques requises pour produire à son tour des marionnettes. «Ce n'est pas possible pour moi. La technique ne représente qu'une petite partie de son oeuvre.

C'est surtout la créativité qui compte dans son cas et ça, je ne peux pas l'apprendre», explique Toshikazu.

Le bunkaru Normalement, trois hommes, le visage et la tête recouverts d'une étoffe noire afin de ne pas être reconnus, manipulent une marionnette de près d'un mètre de haut au son du shamisen, un instrument à cordes japonais.

Curieusement, Toshikazu avoue ne pas avoir d'affection particulière pour cet art. «Ce qui me motive dans ce travail, c'est d'abord mon enthousiasme pour ce que fait mon père, pas un attachement à la tradition», explique-t-il.

La religion ne pèse pas lourd non plus dans la vie de l'ancien coureur automobile, qui se dit athée. «Mes parents ne sont pas religieux. C'est une chose à laquelle je n'ai jamais vraiment accordé d'attention», note-t-il.

Cette indifférence affichée envers l'héritage nippon n'a rien d'exceptionnel à Tokyo, même si l'on présente souvent le Japon comme un pays lourdement marqué par son passé.

Les jeunes Les jeunes de la mégapole, en particulier, paraissent tournés vers la recherche de nouveaux moyens d'expression qui sont à des années-lumière de l'univers feutré du bunkaru.

Leur intérêt délirant pour la mode exprime bien cette quête. Dans les quartiers les plus branchés, on peut les voir se pavaner avec les vêtements les plus surprenants. Moccasins, casques de fourrure, lunettes bizarres, plastrons de matrone, matériaux synthétiques sortis tout droit de Star Trek, rien n'est négligé pour se donner une touche originale dans une société où demeure, du point de vue ethnique, exceptionnellement homogène.

Les lycéennes, qui s'inspirent des chanteuses pop japonaises de l'heure, se distinguent tout particulièrement. Nombre d'entre elles affectionnent les jupes courtes, le bronzage, le maquillage à outrance et, signe distinctif, de redoutables bottes caractérisées par des semelles pouvant atteindre jusqu'à une quinzaine de centimètres d'épaisseur.

Une étudiante rencontrée à Tokyo raconte qu'une lycéenne se serait tuée après avoir fait une mauvaise chute en portant de telles bottes. Légende urbaine? «Que ce soit vrai ou non, je ne crois pas que ça va empêcher qui ce soit de continuer à les porter», note cette femme de 22 ans, qui affectionne pour sa part une tenue sensiblement plus discrète.

Que ferait Toshikazu si sa fille, maintenant âgée de 7 ans, arrivait éventuellement à la maison vêtue comme l'une des lycéennes d'aujourd'hui? «Ça ne me plairait pas mais je ne crois pas que ce serait tellement une bonne idée de l'empêcher de s'habiller comme elle le veut. Elle risquerait de se sentir exclue. Chaque génération détermine sa façon de s'exprimer. C'est parfaitement normal», conclut-il.

La mode n'est pas la seule chose qui a considérablement évolué à Tokyo au fil des ans, relate l'ancien coureur automobile, qui a toujours habité dans la capitale nipponne, lieu de résidence de plus de dix millions de personnes.

La mentalité des résidents s'est aussi transformée d'une manière qui le préoccupe particulièrement. «Les gens pensent de plus en plus à eux-mêmes. Le sens communautaire se perd», déplore-t-il en affichant, pour une rare fois, un brin de nostalgie face aux traditions de son pays.

(SAMEDI PROCHAIN) LOS ANGELES, FAITS DIVERS EN DIRECT

FORUM

T.M.: Lorsque je faisais de la course automobile, mon père était d'accord. En matière d'éducation, sa philosophie est que ses enfants doivent pouvoir décider de la façon qu'ils veulent vivre et trouver leur voie, comme il l'a fait lui-même. Que je décide d'évoluer dans le monde de la course ou celui des marionnettes, il n'est ni contre moi ni déçu.

■ Gabrielle, canadienne: Votre fille vous admire-t-elle autant que vous admirez votre père? T.M.: Pour cette question, je ne peux pas encore répondre. Comme elle est encore trop petite, nous ne parlons pas de ce genre de chose. Je ne sais pas vraiment où elle se situe.

■ Myriam, canadienne de religion juive: Reste-t-il encore des séquelles du temps de la guerre? Les gens ont-ils oublié ou existe-t-il encore un certain ressentiment envers les pays ennemis? T.M.: Personnellement, je peux dire que je suis très intéressé par la guerre du Pacifique. J'ai beaucoup de livres à ce sujet. Les séquelles de la guerre varient d'une personne à l'autre, en fonction de leur expérience personnelle. Je n'ai pas vécu ce conflit mais je ne crois pas qu'il existe encore beaucoup de ressentiment au sein de la population.

■ Nathalie, originaire libanaise: Il semble que les Occidentaux ont souvent une vision stéréotypée du Japon et de sa population. Y a-t-il des aspects importants de votre pays que nous ignorons et que nous devrions connaître? T.M.: Je crois qu'il faut savoir que les Japonais sont exceptionnellement doués pour raffiner et développer les nouvelles choses. Il leur manque cependant souvent l'originalité requise pour créer quelque chose d'entièrement nouveau.

■ Catherine, canadienne: Est-ce que l'individualisme que vous constatez vous fait peur? T.M.: Je crois que cet individualisme est l'une des raisons pour lesquelles l'économie japonaise, après s'être dégonflée, doit être sérieusement révisée. Les gens et les compagnies sont trop égoïstes dans un monde capitaliste. Si la société s'en rend compte, il y a moyen d'améliorer les choses.

■ Nu-lic, coréenne et Mai, vietnamienne: Les marionnettes ont-elles une plus grande importance dans la culture japonaise qu'en Occident? T.M.: Les Japonais ont une affection toute particulière pour les choses qui sont miniaturisées, qui sont petites et fines.

■ Nu-lic, coréenne et Mai, vietnamienne: Les marionnettes ont-elles une plus grande importance dans la culture japonaise qu'en Occident? T.M.: Les Japonais ont une affection toute particulière pour les choses qui sont miniaturisées, qui sont petites et fines.



Passionnées par la mode, les lycéennes s'inspirent des chanteuses pop japonaises de l'heure pour se distinguer.

CARNET DE VOYAGE

Connaissez-vous le purikura ?

«Avant, les Japonais se contentaient d'importer les bandes dessinées. Désormais, ils en exportent aussi», explique un résident de Tokyo qui a habité vingt ans à New York avant de renouer avec ses racines.

Ce sens pratique n'est guère évident lorsque l'on considère la disposition urbaine de Tokyo. La ville compte curieusement plusieurs centres qui sont répartis sur une vaste étendue. Les habitués disent que ce chaos résulte des efforts désordonnés qui ont été faits après la guerre pour rebâtir rapidement la capitale, rasée par les forces alliées.

Dans les capitales occidentales, la consommation de sushi demeure un luxe. À Tokyo, la chose n'a rien de bien exotique puisque le poisson cru est l'une des bases de l'alimentation. On trouve même dans certains quartiers de la ville des restaurants où les clients, qui disposent d'une heure pour manger, peuvent pincer librement dans des assiettes qui défilent sur un tapis roulant.

Autre source d'enthousiasme, dans un tout autre ordre d'idée: Les mariages catholiques. La quasi-totalité de la population se réclame du bouddhisme ou du shintoïsme, mais plus de la moitié des mariages célèbrés chaque année suivent les rites chrétiens.

Le sens de l'étiquette des Japonais est bien connu. L'importance accordée aux salutations, généralement ponctuées de plusieurs mouvements de la tête, demeure néanmoins surprenante. Même les distributeurs automatiques de tickets dans le métro comportent une représentation vidéo d'une femme qui remercie l'acheteur en se penchant respectueusement.

Les plus démunis ne lèvent pas le nez non plus sur l'étiquette. Dans le quartier de Shibuya, qui regroupe les plus importants gratte-ciel de la mégapole, se trouve un superbe parc où «logent» en permanence dans des cabanes de fortune des dizaines de personnes. On peut souvent voir devant ces habitations les souliers des occupants, sagement alignés.

Le sens de l'organisation des Japonais, et leur préoccupation pour la sécurité sont manifestes dans les rues de Tokyo. La moindre intervention des employés

de la voirie, qui travaillent comme des fourmis, fait l'objet d'un imposant déploiement de panneaux, de fanions et d'indicateurs lumineux. Normalement, deux ou trois employés sont affectés au contrôle des allées et venues des piétons. On se croirait presque à la garderie.

Ces corpulents combattants ne manquent pas de sens dramatique. Au début des combats, ils tancent leur adversaire puis le saluent respectueusement avant de projeter de l'avant avec une surprenante vitesse leur imposante masse de chair.

Les représentants de la fonction publique ont aussi un sens dramatique digne de mention. La semaine dernière, le plus haut fonctionnaire de l'agence scientifique nipponne a remis sa démission quelques jours seulement après qu'une fusée transportant un satellite gouvernemental d'une valeur de 10 milliards de yens (environ 150 millions de dollars) se fut lamentablement écrasée.

Céline Dion est-elle omnipotente? Il faut bien le croire puisqu'on la croise, qu'on le veuille ou non, partout. À Tokyo, les disques de la diva québécoise sont sur les présentoirs de tous les grands magasins spécialisés, de larges affiches annoncent sa plus récente production et ses chansons sont constamment diffusées.

Le sens de l'organisation des Japonais, et leur préoccupation pour la sécurité sont manifestes dans les rues de Tokyo. La moindre intervention des employés

de la voirie, qui travaillent comme des fourmis, fait l'objet d'un imposant déploiement de panneaux, de fanions et d'indicateurs lumineux. Normalement, deux ou trois employés sont affectés au contrôle des allées et venues des piétons. On se croirait presque à la garderie.

Céline Dion est-elle omnipotente? Il faut bien le croire puisqu'on la croise, qu'on le veuille ou non, partout. À Tokyo, les disques de la diva québécoise sont sur les présentoirs de tous les grands magasins spécialisés, de larges affiches annoncent sa plus récente production et ses chansons sont constamment diffusées.

Le sens de l'organisation des Japonais, et leur préoccupation pour la sécurité sont manifestes dans les rues de Tokyo. La moindre intervention des employés

Le poids de l'âge

REI SHIRATORI est professeur de sciences politiques à l'Université de Taki, à Tokyo.

MARC THIBODEAU

Le Japon, du moins dans les médias occidentaux, est plus souvent qu'autrement considéré sous l'angle économique. Au cours des dernières années, les démêlés de ce pays asiatique ont en effet fait couler beaucoup d'encre. Rei Shiratori ne croit pas pour autant qu'il s'agisse du problème le plus important de la nation japonaise.

Le niveau d'éducation de la population, dit-il, explique aussi en partie pourquoi la montée du chômage - qui atteint maintenant près de 5% dans un pays longtemps habitué au plein emploi - ne crée pas de véritable commotion sociale.

«Vous ne verrez pas chez nous de véritable panique. La situation est bien différente dans plusieurs autres pays asiatiques, où énormément de personnes souffrent de la récession», note M. Shiratori.

Le système de sécurité sociale, qui est «l'un des plus perfectionnés au monde», sert aussi à minimiser les problèmes découlant des ratés de l'économie, indique-t-il.

Sur le plan politique intérieur, le pays a aussi connu de profonds bouleversements au cours des dernières années.

Le Parti libéral-démocrate, qui avait régné en roi et maître sur la vie japonaise de 1955 à 1993, a dû apprendre à partager le pouvoir après avoir été secoué par de retentissants cas de corruption.

«Le Fonds monétaire international prévoyait initialement une baisse de 1,2% pour cette année. Il a ensuite réévalué ses prévisions en juin pour parler d'une croissance

de 0,2%. Maintenant, on parle plutôt d'une hausse de 0,7%», indique M. Shiratori, qui doute de l'efficacité des programmes d'investissements massifs lancés par le gouvernement japonais pour relancer l'économie.

«C'est une question, juge l'universitaire, est tout simplement dépassée puisque les liens entre les économies japonaise et américaine, par exemple dans le secteur de l'automobile, sont si étroits qu'il devient impossible de dire qu'un produit est «japonais» ou «américain».

Le Japon, dit-il, préfère désormais régler ces questions par l'entremise des organisations de commerce international et tend à «normaliser» ses relations avec le géant américain. Il continue par ailleurs de jouer un rôle de premier plan dans l'équilibre géopolitique de la région.

«Le nationalisme reste secondaire. Le nouveau gouverneur s'est contenté de demander que la base militaire américaine à Tokyo soit retirée. Ce n'est peut-être pas une demande si déraisonnable si l'on considère le coût des terrains et le fait que l'aéroport civil principal se situe, contrairement à celui de la région, à l'extérieur de la ville», juge le politologue.

Tandis que le nationalisme demeure timoré, la société japonaise, elle, continue d'évoluer à «grande vitesse», résume M. Shiratori. «C'est ce qui fait sa force. Ce que vous écrivez aujourd'hui risque de ne plus être vrai demain», dit-il.

«Si vous venez au Japon, vous ne serez pas capable de voir prima facie, à la surface de la société, quelque tension que ce soit. Mais derrière les apparences, le conflit entre les générations gagne en importance», juge-t-il.

Les difficultés économiques contribuent évidemment à exacerber le problème. Si le Japon réussissait à maintenir une forte croissance de son produit national brut (PNB), comme il a pu le faire jusqu'au début des années 1970, la richesse ainsi créée permettrait d'absorber sans sourcilier les coûts additionnels liés au vieillissement de la population.

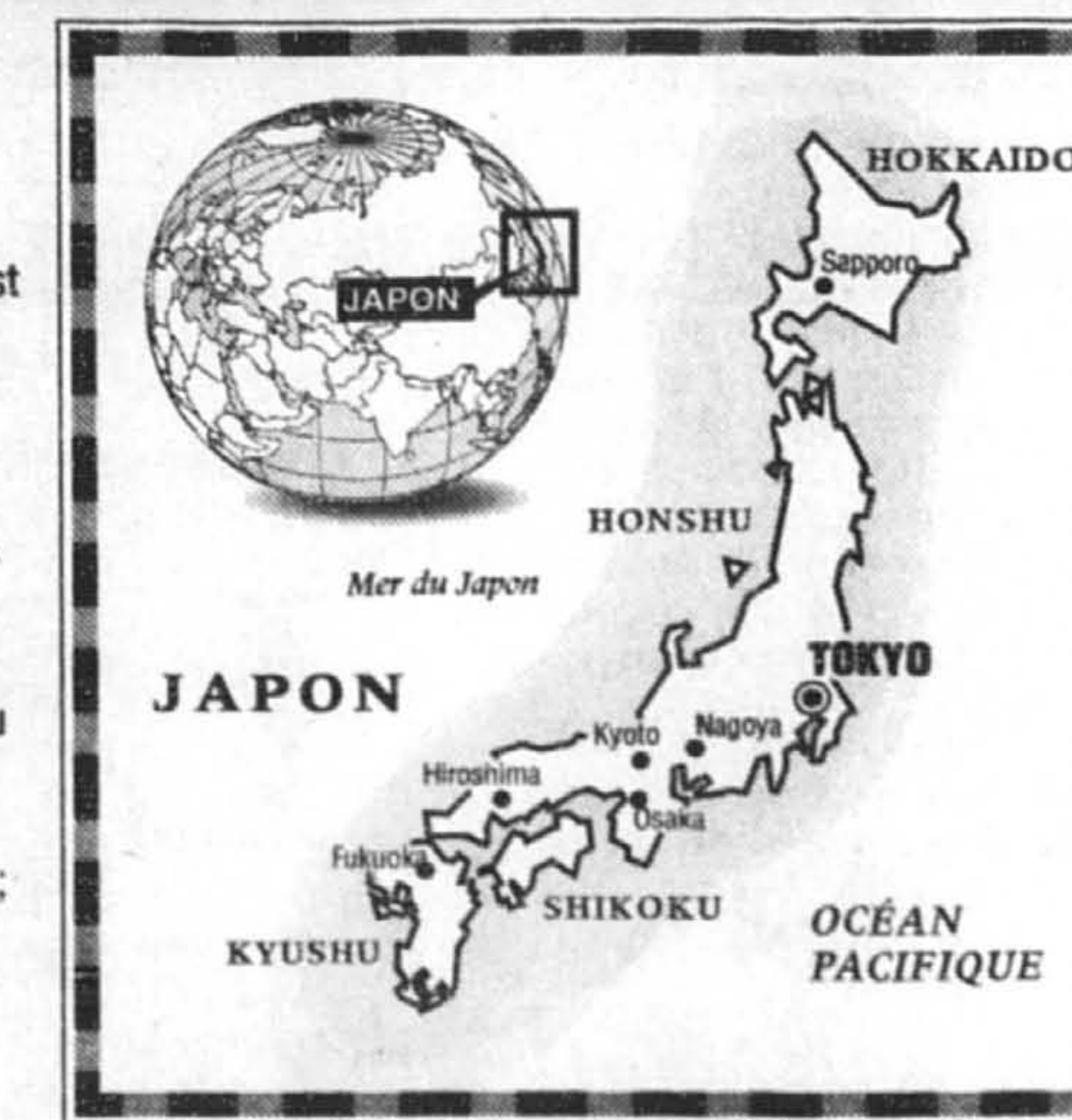
Le bain de fumée purificateur devant un temple de Tokyo.



Bain de fumée purificateur devant un temple de Tokyo.

LE JAPON EN BREF

Population: 125,9 millions
Superficie: 372 313 km²
Langue: Le japonais. L'anglais est aussi parlé
Religion: 87% de la population est shintoïste, 73% bouddhiste, 1% chrétienne. La majorité des Japonais est shintoïste et bouddhiste en même temps
Politique: Le Japon est une monarchie parlementaire; le chef de l'État est l'empereur Akihito. La Diète, parlant à deux chambres, est composée de la Chambre des représentants (511 membres élus tous les trois ans) et de la Chambre des conseillers (252 membres élus pour 6 ans, renouvelable par tiers tous les deux ans). Le premier ministre est Shigeru Ishino, qui a succédé à Hashimoto Ryutaro en juillet 1998. Les prochaines élections auront lieu en l'an 2000.
Monnaie: Yen (1 yen = 0,0139 \$ Can.)
Principales villes: Tokyo, 7 958 000 hab.; Yokohama, 3 324 000 hab.; Osaka, 2 598 000 hab.; Nagoya, 2 153 000 hab.; Sapporo, 1 778 000 hab.; Kyoto, 1 464 000 hab.



STATISTIQUES COMPARÉES : JAPON-CANADA

Table comparing Japan and Canada statistics: Literacy rates, doctors per 1000, calories per day, automobiles, televisions, and I.D.H. index.

* L'indice du développement humain (I.D.H.) compare 174 pays en fonction de l'espérance de vie, de l'accès aux connaissances et à l'éducation, et du niveau de vie. Source: Rapport 1999 du PNUD, Organisation des Nations unies; L'État du monde 1999 et 2000, Éditions La Découverte et Borel; Atlas économique 2000, Atlaséco. Aux fins de comparaison, nous avons retenu les données statistiques de l'année 1997. Les données économiques sont en dollars américains.

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL



YOUGOSLAVIE

Paris dément

■ Paris a formellement démenti hier les accusations formulées la veille par Belgrade, selon lesquelles les services secrets français avaient envisagé de faire assassiner le président Slobodan Milosevic. Le Quai d'Orsay s'est dit très surpris de ces « allégations dépourvues de tout fondement ». Le ministre yougoslave de l'information, Goran Matic, affirmait jeudi que la police yougoslave avait déjoué un complot et arrêté cinq Serbes accusés de préparer l'assassinat de Slobodan Milosevic pour le compte des services de renseignements français, désireux de déstabiliser la Yougoslavie. Paris et Belgrade n'ont plus de relations diplomatiques depuis le début des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie, en mars, auxquels la France a participé.

d'après AP et AFP

CROATIE

La mort rôde

■ La cour constitutionnelle croate a transféré hier au président du Parlement, Vlatko Pavletic, les pouvoirs du chef de l'État Franjo Tudjman, dont l'état de santé n'a cessé de se dégrader depuis son hospitalisation pour une grave perforation intestinale. M. Tudjman, âgé de 77 ans, est entre la vie et la mort. Cette décision de la cour permet à M. Pavletic d'organiser les élections législatives, qui devraient se tenir début janvier.

d'après AP

ULSTER

Vote crucial

■ Le principal parti protestant d'Irlande du Nord est appelé aujourd'hui à un vote décisif : en ratifiant définitivement l'accord de paix historique signé voici 19 mois, le Parti unioniste d'Ulster accepterait du même coup de former sous cinq jours un gouvernement autonome sans précédent avec les catholiques. S'il parvient à convaincre son parti, profondément divisé, David Trimble sera en mesure de composer dès lundi un nouvel exécutif local. Lequel héritera jeudi de larges pouvoirs sur la province jusqu'ici détenus par Londres.

d'après AFP

URUGUAY

Fragile démocratie

■ Quinze ans après le retour de la démocratie en Uruguay, les militaires se déclarent prêts à respecter le résultat du second tour de l'élection présidentielle de demain, où la coalition de gauche pourrait l'emporter, mais ils réaffirment leur opposition quant à la réouverture du dossier des disparus pendant la dictature (1973-1985). Ce à quoi entend se consacrer immédiatement un éventuel gouvernement de gauche. D'ou un regain de tension à Montevideo.

d'après AFP

RUSSIE

Boris moribond ?

■ Le Kremlin a confirmé hier que Boris Eltsine soigne à la campagne une infection virale compliquée d'une bronchite aiguë, sans réussir à convaincre les médias russes qui s'interrogent sur la nature réelle de la maladie présidentielle et ses éventuels motifs politiques. Toute la journée, des rumeurs de mort clinique ou de coma ont circulé sur des sites internet peu crédibles, mais que le Kremlin s'est senti obligé de démentir. La subite maladie du président a surpris, moins d'une semaine après le sommet de l'OSCE à Istanbul où il avait montré un regain de forme inhabituel.

d'après AFP

ITALIE

Encore Berlusconi

■ L'ancien président du Conseil italien Silvio Berlusconi a été renvoyé hier devant la justice pour corruption et faux en écriture. M. Berlusconi est accusé d'avoir versé des pots-de-vin à des juges romains pour les influencer, et d'avoir falsifié des comptes. M. Berlusconi dément tout, et accuse ses détracteurs de fabrication de preuves et d'utilisation de faux témoins.

d'après AP



PHOTO AP

Fuyant Grozny sous le feu de l'armée russe, ces réfugiés tchétchènes attendent patiemment de traverser la frontière ingouche à bord de ce vieux camion au pare-brise éclaté.

Les derniers citoyens de Grozny vivent un calvaire

La pire attaque contre des civils depuis le début des présentes hostilités en Tchétchénie

d'après AP et AFP

Hébétés, terrifiés, des flots de réfugiés fuyaient Grozny, hier, après que les forces russes eurent lancé contre la capitale tchétchène l'assaut le plus violent depuis le début de leur offensive.

Les roquettes se sont abattues par centaines sur la ville. Ce pilonnage, selon les réfugiés, a fait de nombreux morts parmi les civils, et des quartiers entiers de Grozny ont été ravagés par les flammes. Aucun bilan des pertes humaines ou des dégâts matériels n'a été cependant fourni de part et d'autre.

Les forces fédérales ont également bombardé toute la nuit la ville voisine d'Ourous-Martan, afin de contraindre les combattants tchétchènes à abandonner leurs positions, ouvrant du même coup en grand la route vers Grozny. Des échouffouées entre soldats russes et rebelles ont été signalées.

Les habitants de Grozny se terrant depuis des semaines dans des sous-sols glacials, dans l'espoir d'échapper aux bombardements russes. Outre des combattants tchétchènes, la ville compte encore des vieillards et des personnes handicapées qui n'ont pu fuir les combats, comme des milliers d'autres habitants.

Un officier militaire russe, en charge de plusieurs batteries de roquettes, a affirmé que ses hommes avaient reçu l'ordre de continuer à bombarder Grozny dans les prochains jours pour supprimer toute

forme de résistance. « Nous leur avons dit de quitter la ville mais ils se sont contentés de rire », a dit des combattants tchétchènes cet officier, nommé Andreï. « Eh bien, ils ne vont pas rire longtemps », a-t-il ajouté.

Au moins une quinzaine de personnes ont été tuées dans la capitale tchétchène par les frappes aériennes et les tirs de l'artillerie russe. La majeure partie des opérations militaires en Tchétchénie sera terminée avant la fin de l'année, a affirmé le général russe Manilov.

Il a ajouté que l'armée entamait la troisième phase de l'opération « dont l'objectif est l'élimination définitive des bandes armées dans les montagnes, la restauration des organes du pouvoir et la création de conditions permettant le retour des réfugiés ».

Les autorités russes ont été jusqu'à présent très réticentes pour fixer une date à la fin des opérations en Tchétchénie. Le premier ministre Vladimir Poutine a réaffirmé hier qu'il n'y avait pas de « date fixe » pour la fin de l'offensive.

L'opération en Tchétchénie a fait 208 morts et 620 blessés dans les rangs russes depuis le 1^{er} octobre, selon des chiffres officiels. Dans le

même temps, plus de 4000 combattants tchétchènes ont été tués, selon le général Manilov.

Le président Boris Eltsine a fait préparer un projet de loi d'amnistie pour les combattants indépendantistes tchétchènes « n'ayant pas commis de crimes gravissimes », a indiqué le général.

Ce geste de bonne volonté va de pair avec les efforts de Moscou de trouver des alliés au sein de la population tchétchène. De telles alliances ont permis notamment la prise de la deuxième ville de Tchétchénie, Goudermes.

Quatre soldats russes ont par ailleurs été arrêtés en Ingouchie, soupçonnés d'être impliqués dans la mort d'une jeune femme tuée par balles jeudi, a annoncé le ministère ingouche de l'Intérieur.

Selon la version des Ingouches, la jeune vendeuse de 21 ans a été tuée par des soldats qui voulaient se procurer de l'alcool. Deux réfugiés tchétchènes ont également été blessés lors de l'incident qui s'est produit près de la frontière tchétchène.

Cet incident risque de détériorer les relations entre l'armée russe et les autorités d'Ingouchie, qui ont déjà critiqué à plusieurs reprises les agissements des militaires sur leur territoire. Cette petite république de 340000 habitants a recueilli la presque totalité des 222000 personnes qui ont fui la guerre de Tchétchénie.

REPÈRES / Turquie

Entre Ocalan et l'adhésion à l'UE

STÉPHANE BARBIER
Agence France-Presse, BRUXELLES

La reconnaissance de la candidature de la Turquie à l'Union européenne (UE), qui sera au coeur du sommet européen d'Helsinki début décembre, est suspendue au sort réservé au leader kurde Abdullah Ocalan, dont la condamnation à mort a été confirmée par la Cour de cassation turque.

Cette confirmation, jeudi, a suscité des réactions hostiles de la part des responsables européens qui ont clairement indiqué que le « cas Ocalan » pourrait fortement hypothéquer les chances d'une reconnaissance officielle de la candidature turque à l'adhésion à l'UE.

Javier Solana, représentant de la diplomatie européenne, a dit au ministre turc des Affaires étrangères Ismail Cem, qu'il attendait des « mesures positives » avant le som-

met d'Helsinki des 10 et 11 décembre, qui décidera si la Turquie peut obtenir le statut de candidat officiel à l'adhésion à l'UE.

Par « mesures positives », l'Union entend « indications les plus claires possibles qu'il existe encore des possibilités » de sauver la tête de M. Ocalan ou encore « démarche turque disant, certes la peine de mort existe chez nous, mais on pense à une abolition », indique-t-on de sources européennes.

Un bon « signal » serait que le gouvernement turc dise qu'il acceptera la décision de la Cour européenne des Droits de l'Homme qui doit prochainement être saisie par les avocats d'Abdullah Ocalan, indique-t-on de mêmes sources. Ceux-ci ont interjeté appel, hier, de sa condamnation.

Il ne fait en effet aucun doute que cette Cour basée à Strasbourg, opposée par principe à la peine de mort, exigera la grâce du leader kurde.

La confirmation de la condamnation du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) tombe mal pour la Turquie qui avait réussi à améliorer considérablement ses relations avec l'UE à la faveur de l'élan de solidarité survenu après les tremblements de terre à répétition qui l'ont frappée depuis le mois d'août.

C'est ainsi qu'elle avait repris en septembre son dialogue politique avec les Quinze, interrompu par Ankara après le sommet des chefs d'État et de gouvernement européens de Luxembourg qui, en décembre 1997, avait rejeté la candidature de la Turquie pour atteintes graves aux droits de l'Homme et de non respect des droits de la minorité kurde.

À l'occasion de la reprise de ce dialogue, les Quinze, grâce à un changement radical d'attitude de la Grèce, avaient débloqué une série d'aides à la Turquie d'un montant global d'environ 200 millions d'euros pour l'aider à se relever du séisme d'août, qui a fait environ 17 000 morts.

Des manifs en silence contre le terrorisme en Corse

Agence France-Presse
AJACCIO

Quelque 5000 personnes ont manifesté en silence hier à Ajaccio et Bastia, en Corse, contre le terrorisme après deux attentats à la bombe qui ont fait une vingtaine de blessés jeudi.

Les autorités locales ont également appelé à une manifestation aujourd'hui à Ajaccio, la principale ville de cette île de Méditerranée où ont eu lieu les explosions quasi-simultanées, en plein jour, contre deux bâtiments publics.

Aucune revendication n'avait été avancée hier matin, mais la presse française mettait en cause des « ultras » parmi les séparatistes corses, responsables d'environ 11 500 actions violentes au cours des 30 dernières années.

Selon un responsable de la police, les attentats de jeudi, qui ont visé un immeuble des services sociaux et un centre de l'équipement public, ont fait une vingtaine de blessés, pour la plupart commotionnés. Les attentats en Corse ont généralement lieu la nuit.

Hier matin, deux personnes demeuraient en observation à l'hôpital. Parmi les blessés figurent des artificiers, arrivés sur les lieux après un appel anonyme à la presse.

« C'est l'attentat le plus grave depuis l'assassinat du préfet (de Corse Claude) Ériçnac », tué en février 1998 en plein centre d'Ajaccio, selon un responsable de la police qui a requis l'anonymat. D'après lui il y a eu « intention délibérée, si ce n'est de faire mal, de faire des dégâts considérables ».

Une voiture contenant quelque 100 kilos d'explosifs a soufflé une partie d'un immeuble de cinq étages abritant des services sociaux, tandis qu'une autre bombe, dissimulée dans des toilettes, dévastait les locaux de la Direction départementale de l'équipement.

Pour Raymond Forni, président d'une commission de l'Assemblée nationale chargée de la Corse, il s'agit « d'un nouvel échelon dans l'escalade de la violence » en Corse. Ce terrorisme, selon M. Forni interviewé à la télévision, « mêle souvent revendications politiques et criminalité ordinaire » et met le plus souvent en jeu « quelques dizaines de personnes ».

Parmi les groupes qui revendiquent des attentats figurent le Front de libération nationale Corse-Canal historique, principal mouvement armé clandestin. Lundi, il avait revendiqué trois attentats contre des bâtiments publics commis fin octobre et début novembre.

D'autres groupuscules nationalistes ont récemment fait leur apparition ou réapparition, dont Armata Corsa, Fronte patriotu corsu, le Front armé révolutionnaire corse (FARC) et un groupe né d'une scission au sein du FLNC.

Politique

L'EXPRESS POLITIQUE



« Nous sauvons des vies »

■ Tant que toutes les mesures proprement québécoises ne seront pas mises en place, cinq hôpitaux américains continueront à soigner des Québécois atteints de cancer. « Nous sauvons des vies », a soutenu hier le ministre de la Santé, Pauline Marois. Québec prolongera jusqu'en septembre 2000 les ententes de services conclues avec les centres hospitaliers de Burlington et de Rutland, au Vermont, de Augusta et de Lewington, dans le Maine et de Plattsburg dans l'État de New York où déjà 243 personnes ont été soignées ou sont toujours en traitement. Il s'agit surtout de personnes âgées, souffrant de cancer du sein ou de la prostate. À 13 000 \$ chacun, les soins ont coûté 3,16 millions \$.

Bas, les tarifs

■ Le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, a affirmé, hier, qu'une éventuelle révision de certaines prérogatives et dispositions de la Loi régissant la Régie de l'Énergie n'a qu'un seul et unique but : s'assurer que les consommateurs n'auront pas à subir des augmentations de tarifs une fois le gel levé en 2002. Interrogé à l'Assemblée nationale par la porte-parole libérale Nathalie Normandeau, qui voulait savoir si le gouvernement ne retardait pas ce débat afin de ménager les susceptibilités des membres de son parti d'ici le Congrès général de mai 2000, le ministre a expliqué qu'il faut vérifier les conséquences de la loi sur les tarifs et les bénéfices nets de la Société Hydro-Québec.

La bataille continue...

■ Dans plusieurs provinces, les francophones hors Québec ont réussi, il y a quelques années, à obtenir la gestion de leurs écoles à force de batailles juridiques. Cependant, il ne faut pas encore crier victoire, constate Annette Labelle, présidente de la Commission nationale des parents francophones. Au contraire. Les francophones se débattent maintenant pour être en mesure d'offrir une éducation de qualité à leurs enfants. « La gestion, si elle n'est pas appuyée par des moyens, peut être très fragile et très vide », a expliqué Mme Labelle, hier, lors de l'ouverture du congrès de son groupe. On est tanné d'avoir des miesses. Ce ne sont pas quelques dollars à la fois dont on a besoin, mais des millions », a-t-elle dit.

Vive le ski au Québec

■ La fréquentation des centres de ski est en hausse et le Québec veut en profiter. C'est pourquoi une campagne de publicité pour promouvoir la pratique du ski a été lancée hier par le ministre du Tourisme, Maxime Arseneau, en compagnie du président de l'Association des centres de ski du Québec, Charles Desourdy, et du président de l'Office du tourisme de la région de Québec, Alain Girard. La campagne télévisée de 700 000 \$ vise à promouvoir la pratique du ski alpin auprès des Québécois et met en vedette deux visage très connus, le chanteur Michel Rivard et la comédienne Guylaine Tremblay. Selon une étude de l'Association des centres de ski, l'industrie du ski alpin a engendré des revenus de 344 millions l'hiver dernier en hausse de 15 % par rapport à l'année précédente.

La santé des autochtones

■ Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé révèle que les 750 000 autochtones du Canada souffrent de graves problèmes de santé et sont plus susceptibles que le reste de la population de contracter la tuberculose et le diabète, de souffrir de maladies imputables à l'alcoolisme, de connaître une mort violente ou de se suicider. Dévoilée hier au terme d'une conférence de quatre jours, l'étude de l'OMS examine l'état de santé de 300 millions d'autochtones afin de concevoir un plan d'action global pour améliorer la situation. Cette conférence, la première à se pencher sur tous les enjeux de santé publique des groupes autochtones, a créé un précédent en invitant les principaux intéressés à y participer.

d'après PC

La facture du transport écolier irrite les députés péquistes

L'entente de principe a du plomb dans l'aile

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le transfert aux commissions scolaires de la facture du transport écolier, qui paraissait décidé, en début de semaine, après la conclusion d'une entente de principe avec l'Union des municipalités, a du plomb dans l'aile.

Au sortir d'un caucus extraordinaire au cours duquel les députés péquistes se sont montrés pour le moins réfractaires à cette idée de l'UMQ, qui aura pour conséquence une hausse de 40 % de la taxe scolaire, Lucien Bouchard a indiqué que d'autres avenues devront être envisagées s'il s'avère impossible de garantir que cette augmentation sera contrebalancée par une baisse au moins équivalente des taxes municipales.

« Si cette méthode qui a été proposée pour transformer le régime

actuel en un autre ne fonctionne pas, il faudra en examiner d'autres », a dit le premier ministre, sans commenter les autres possibilités. Une chose est certaine, a toutefois ajouté M. Bouchard, l'effort de 356 millions exigé des villes depuis deux ans doit demeurer. Une décision doit être prise la semaine prochaine.

Plusieurs au gouvernement vraient d'un bon oeil la simple reconduction de cette facture, dont on souligne qu'elle a le mérite d'être proportionnellement moins salée pour les villes-centres que pour les autres.

Réunis en caucus hier matin, les députés péquistes ont réservé un accueil très froid à la proposition de l'UMQ. Beaucoup sont sceptiques quant aux baisses de taxes municipales promises. Certains proposent de reconduire la facture pour l'an prochain dans l'attente d'un véritable pacte fiscal. D'autres remettent en question la représentativité de l'UMQ. Le débat doit se poursuivre en caucus mardi midi.

Lucien Bouchard se montre par ailleurs moins intransigeant que

mardi à propos d'une loi qui imposerait des réductions de taxes aux municipalités pour compenser la hausse de la taxe scolaire. Cette loi est vue comme une menace de mise en tutelle par les villes. Mais si les simulations démontrent qu'une loi produit des aberrations, dit le premier ministre, « ce ne sera pas la méthode qui sera choisie ».

M. Bouchard demeure par contre peu enclin à donner aux villes les modifications qu'elles réclament à l'article 45 du Code du travail, qui limite la sous-traitance. Selon les maires, il sera difficile de baisser les taxes sans ouverture sur l'article 45. « C'est au coeur névralgique des équilibres entre le travail et l'employeur et ce n'est pas simple, répond Lucien Bouchard. On ne parle pas d'un petit morceau, on parle de grosses affaires. »

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, reproche de son côté aux municipalités d'avoir laissé passer les occasions qui leur ont été fournies depuis 15 ans pour réduire leurs coûts de main-d'oeuvre.

« Depuis 15 ans, ce sont trois oc-

casions qui leur ont été données par les gouvernement successifs, dit-elle. Daniel Johnson, à l'occasion de la loi 102, avait aussi offert aux municipalités d'être assujetties au 1 %. Il y en a très très peu également qui avaient saisi l'occasion. »

Québec a toutefois accepté, à la demande des unions, d'examiner la mise en place d'un Centre de relations de travail. « Il y a presque 1000 municipalités qui ont moins de 2000 de population, alors c'est difficile de s'équiper de conseillers pour négocier, alors que devant elles, le milieu syndical est totalement organisé », dit la ministre.

Entre-temps, les 25 villes dites d'agglomération, aussi connues comme les « petites villes-centres », dont Joliette, Lachute, Saint-Jérôme et Sorel, ont réclamé hier que le pacte fiscal prévoit l'obligation de conclure d'ici le printemps des ententes de fiscalité d'agglomération dans chacune de leurs régions, applicables au premier janvier 2001. Ces ententes devront amener une plus grande équité entre les villes, soumettent-elles.

Bouchard veut parler d'argent

Presse Canadienne
QUÉBEC

Même si Ottawa et Québec ont rouvert le front référendaire, le premier ministre Lucien Bouchard garde à l'oeil les surplus budgétaires du gouvernement fédéral et les réductions d'impôt qu'il permettrait.

M. Bouchard a demandé par écrit à son homologue Jean Chrétien de réunir les premiers ministres des provinces et des territoires pour en discuter autour d'une même table, de préférence avant Noël.

« Au moment où toutes les provinces réduisent leurs impôts, il y a une limite à ce qu'elles peuvent accomplir seules. Afin d'améliorer la compétitivité de l'économie, la réduction du fardeau fiscal devrait aussi être une priorité pour le gouvernement fédéral. Comme le ministre des Finances Paul Martin l'a indiqué, les Canadiens ont le droit de conserver une plus grande part de l'argent qu'ils gagnent », a écrit M. Bouchard, à titre de président de la Conférence annuelle des premiers ministres.

« Les Canadiens de toutes les parties du pays s'attendent à ce que les deux ordres de gouvernement travaillent ensemble pour relever ces défis », a-t-il ajouté en suggérant une réunion en décembre, tout au moins avant le prochain budget fédéral, généralement déposé en février.

M. Bouchard a eu une conférence téléphonique avec ses 13 homologues des provinces et des territoires, jeudi.

Ils ont convenu de presser le gouvernement Chrétien de rétablir les transferts fédéraux pour la santé et les programmes à leur niveau de 1994-1995. Ces transferts sont actuellement de 15 milliards \$ et devraient donc être augmentés à 18,7 milliards \$.

C'est le souhait qu'avaient exprimé les premiers ministres provinciaux réunis à Québec, en août dernier. À Toronto, il y a quelques jours, les ministres provinciaux des Finances ont redemandé un rétablissement des transferts fédéraux.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Paul Martin sous les feux de la rampe...

Martin appuie Chrétien mais ne dit mot sur la règle du 50 % + 1

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le ministre des Finances, Paul Martin, est sorti de son mutisme hier pour déclarer, devant les journalistes, qu'il appuyait le premier ministre Jean Chrétien sur la question de l'unité nationale.

Il a cependant préféré garder le silence lorsqu'on lui a demandé ce qu'il pensait de la règle de 50 % + 1 dans le contexte d'un référendum sur l'indépendance du Québec, ce qui a eu pour effet de ne pas entièrement dissiper les rumeurs de division profonde à l'intérieur du cabinet sur la stratégie référendaire de Jean Chrétien.

Montréal du doigt hier matin par la presse anglophone qui l'accusait de ne pas soutenir son chef sur la stratégie de M. Chrétien vis-à-vis du Québec, Paul Martin a tenu à la sortie des Communes à faire la déclaration suivante : « J'aimerais vous dire sans équivoque que j'appuie le premier ministre. Nous avons travaillé ensemble pendant six ans. Cela a très bien marché. En matière d'unité nationale, le pre-

mier ministre parle pour le cabinet, tout le cabinet. Et je suis un membre de ce cabinet. »

Précédemment, le ministre avait fait allusion aux « choses écrites » sur lui en annonçant qu'elles appelaient à une clarification.

Prié de commenter l'approche dure préconisée par M. Chrétien face au Québec, Paul Martin, que l'on disait en désaccord avec le plan B de Stéphane Dion, a affirmé que la stratégie de Jean Chrétien était une conséquence des « incassantes références » faites aux conditions gagnantes par les ministres péquistes chaque fois qu'ils prenaient la parole.

« Ils parlent de diviser le pays, a-t-il dit. Cela a un effet sérieux sur l'économie du Québec et c'est très clair que les Québécois veulent que le gouvernement canadien endosse la position de la Cour suprême et cela est certainement notre position. »

Tout en étant d'avis que la clarté était nécessaire dans tout processus référendaire, qu'il fallait souscrire à l'avis de la Cour suprême, le ministre des Finances a estimé qu'il y

avait beaucoup de choses encore à discuter sur les manières de procéder et que ces discussions devaient se confiner entre les quatre murs du cabinet ministériel.

Les journalistes ont fait remarquer à M. Martin que le premier ministre avait déjà exprimé publiquement son avis sur l'insuffisance d'un résultat référendaire limité à la règle du 50 % + 1. Le ministre a refusé de poursuivre le point de presse et a quitté aussitôt le foyer de la Chambre des communes.

Mardi, mercredi et jeudi, Paul Martin, toujours considéré comme le partant numéro dans une éventuelle course à la succession de Jean Chrétien, avait systématiquement refusé de dire aux journalistes à la sortie des Communes s'il appuyait l'approche dure du premier ministre face au Québec. Cela contrastait avec les applaudissements de son rival immédiat dans une éventuelle course à la direction du parti, le ministre de la Santé Allan Rock. Plusieurs hauts responsables libéraux commençaient d'ailleurs à soupçonner M. Martin d'être à couteaux tirés avec Jean Chrétien sur cette question.

Charest propose d'enterrer la hache de guerre

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le chef libéral Jean Charest demande aux premiers ministres Jean Chrétien et Lucien Bouchard de tourner la page référendaire.

« Les gens sont écoeurés de ces débats-là, j'ai fait une tournée du Québec, en Abitibi, dans le Haut-Richelieu, dans les Cantons de l'Est, dans le Bas-Saint-Laurent, les gens sont écoeurés. Le mot est gros, mais c'est comme ça que je l'ai reçu. »

« Les contribuables qui paient 50 % de taxes et d'impôts sont écoeurés des chicanes entre Jean Chrétien et Lucien Bouchard. Ils disent qu'on devrait passer à autre

chose, s'occuper de santé, d'éducation, de baisser les taxes et les impôts », a déclaré M. Charest en point de presse, hier.

Depuis que le premier ministre Chrétien a annoncé l'intention du gouvernement fédéral de fixer de nouvelles règles référendaires, c'est le branle-bas de combat à Québec.

Hier, le gouvernement Bouchard a fait publier dans la plupart des quotidiens une publicité disant : « Pour les Nations unies, la démocratie, c'est 50 % + 1 du vote exprimé ».

Pour Jean Charest, c'est un gaspillage éhonté de fonds publics. Mais M. Bouchard a soutenu cette semaine que les « Québécois ont le

dos tourné » en ce moment, plus préoccupés d'économie que de constitution, et qu'il fallait les informer des projets d'Ottawa visant à les priver de leurs droits démocratiques.

En haussant à plus de 50 % + 1 le seuil de la majorité référendaire, M. Chrétien accorde donc plus de poids aux fédéralistes dans un éventuel référendum. Ce faisant, une minorité bloquerait le projet politique choisi par la majorité, a expliqué M. Bouchard.

Dans une lettre aux sénateurs et aux députés libéraux, le ministre des Affaires intergouvernementales, Joseph Facal, leur demande de s'opposer à la démarche de Jean Chrétien afin que le Canada de-

meure une société respectueuse des droits fondamentaux.

Le rehaussement du seuil de la majorité référendaire sera sans doute au centre des conversations en fin de semaine, à Hull, où les libéraux fédéraux sont réunis en congrès.

Mais Jean Charest n'ose pas conseiller quelque voie que ce soit aux troupes de Jean Chrétien. Il estime que l'on pourrait régler bien des choses hors du domaine constitutionnel mais il faut une volonté politique de le faire.

« Depuis toujours, je pense qu'il faut du leadership au Canada pour qu'on fasse évoluer la fédération dans le sens des intérêts du Québec et de l'ensemble des partenaires.

Politique

La dernière bataille de Jean Chrétien

Le premier ministre part en guerre pour empêcher le Québec de quitter le Canada

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Dans une petite salle du Château Laurier enfumée par les volutes des cigares, le ministre Martin Cauchon tente de convaincre un groupe de fédéralistes de la nécessité pour son gouvernement d'édicter des règles avant le prochain référendum sur la souveraineté. « Prenons un vote », suggère l'un d'eux après avoir vainement argumenté. Résultat : 2 pour... 8 contre.

En cette soirée de début novembre, M. Cauchon a mesuré la résistance des alliés de son parti aux projets de son premier ministre. Ses interlocuteurs, dont le président de la Société canadienne des postes, André Ouellet, le président de Via Rail, celui de Bell-Québec, sont quant à eux repartis plus convaincus que jamais que Jean Chrétien s'apprêtait bel et bien à lancer une offensive juridique contre les souverainistes.

D'autres fédéralistes ont constaté au cours des dernières semaines la détermination de M. Chrétien et de son ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.

Les critiques réformistes en matière d'unité nationale, Grant Hill et Val Meredith, ont offert en vain au ministre Dion leur collaboration non partisane pour tenter de convaincre les Québécois de rester au sein du Canada. M. Hill a abandonné à la troisième tentative, après que Stéphane Dion lui eut dit que « la meilleure façon d'aider, c'est de ne pas (s')en mêler ».

André Bachand, député conservateur de Richmond-Arthabaska, aurait lui aussi voulu discuter avec M. Dion, mais il a laissé tom-

ber. « Il me dit qu'en tant que fédéraliste, on devrait tirer dans la même direction. Je lui réponds d'accord, mais pourquoi faudrait-il que ce soit votre direction plutôt que la nôtre ? Je n'ai pas eu de réponse, il n'écoute pas, il est convaincu d'avoir raison. »

D'autres alliés naturels ont aussi fait une croix sur le gouvernement Chrétien. « Je ne veux rien savoir d'eux autres, j'attends Paul Martin », lance le sénateur Jean-Claude Rivest, vieux routier de la politique qui a notamment été conseiller de Robert Bourassa pendant des années.

Quant aux libéraux du Québec, ils se tiennent le plus loin possible. « Je ne veux pas être mêlé aux projets de Stéphane Dion, explique le député de Chauveau et bras droit de Jean Charest pour les affaires constitutionnelles, Benoît Pelletier. Je ne veux même pas qu'il m'en parle, j'aurais l'air d'être en train de négocier, et il n'y a rien à négocier. »

Après une semaine houleuse à Ottawa, le premier ministre constate en un rapide décompte des pour et des contre qu'il récolte à peu près le même résultat que son ministre Cauchon au Château Laurier. Conscient du défi qui l'attend, M. Chrétien a mis toute la gomme, retrouvant même une combativité qu'il semblait avoir perdu quelque part dans le confort du 24 Sussex.

La résistance à une approche « dure » atteint en effet le noyau de son gouvernement. « Je suis un bon soldat et j'ai toujours servi mon premier ministre, mais là, j'avoue que j'aurais de la misère à vendre ça », confiait récemment un ministre du Québec à *La Presse*.

Officiellement, aucun ministre n'est sorti du rang pour dénoncer les projets du tandem Chrétien-Dion, mais tout le monde à Ottawa

sait que Paul Martin n'est pas un adepte du plan B. La présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, Pierre Pettigrew, Denis Coderre partagent l'opinion de leur collègue des Finances.

C'est plus vague du côté du ministre « politique » du Québec, Alfonso Gagliano. Des collaborateurs indiquent que M. Gagliano, en organisateur loyal, s'assurera du service après-vente, peu importe le produit.

Du côté anglophone, Sheila Copps a déjà clairement indiqué dans une entrevue à *La Presse*, qu'elle n'est pas une chaude partisane du plan B. Allan Rock, par contre, appuie son premier ministre sans réserve.

Le premier ministre a aussi réussi à rallier quelques récalcitrants cette semaine par ses déclarations passionnées en faveur de l'unité canadienne. Brandissant l'avis de la Cour suprême, il a fait plier quelques opposants en affirmant qu'il est du devoir du gouvernement fédéral de définir ce que sont une majorité et une question claire.

« J'avais oublié ce passage de l'avis de la Cour suprême qui indique en effet que c'est aux politiques d'éclaircir ces points-là », indique le député de Vaudreuil-Soulanges, Nick Discepola, qui s'opposait encore mardi à tout encadrement référendaire.

Outre Martin Cauchon (et Stéphane Dion, évidemment), M. Chrétien peut compter sur le secrétaire d'État Gilbert Normand et le nouveau président du caucus, le Beauceron Claude Drouin.

Le premier ministre a également placé quelques acteurs loyaux au sein du parti, dont le sénateur Serge Joyal, le président de la commission politique du Parti libéral.

M. Joyal dépose aujourd'hui au congrès de l'aile québécoise du PLC une résolution vi-

sant à s'assurer que le gouvernement assume sa responsabilité à l'égard de l'unité du pays ».

Selon M. Joyal, le débat lancé par le premier ministre a le mérite de mettre en valeur des points de droit dont personne ne parle. L'initiative du premier ministre risque peut-être de souffler sur les braises souverainistes, reconnaît M. Joyal, qui croit néanmoins que le moment est propice pour agir.

« Quand quelqu'un vous déclare la guerre, vous ne pouvez pas seulement dire que ses armes sont trop faibles et son armée démoralisée, dit-il. Le gouvernement canadien a une responsabilité qu'il doit assumer. »

Si la démarche proposée par le premier ministre a été presque unanimement critiquée, voire dénoncée ou ridiculisée par les observateurs québécois, la réaction est tout autre dans le reste du Canada.

À bien des égards, le reste du Canada semble avoir trouvé en Jean Chrétien le nouveau champion antiséparatiste qu'il se cherche depuis la traumatisante expérience du référendum de 1995.

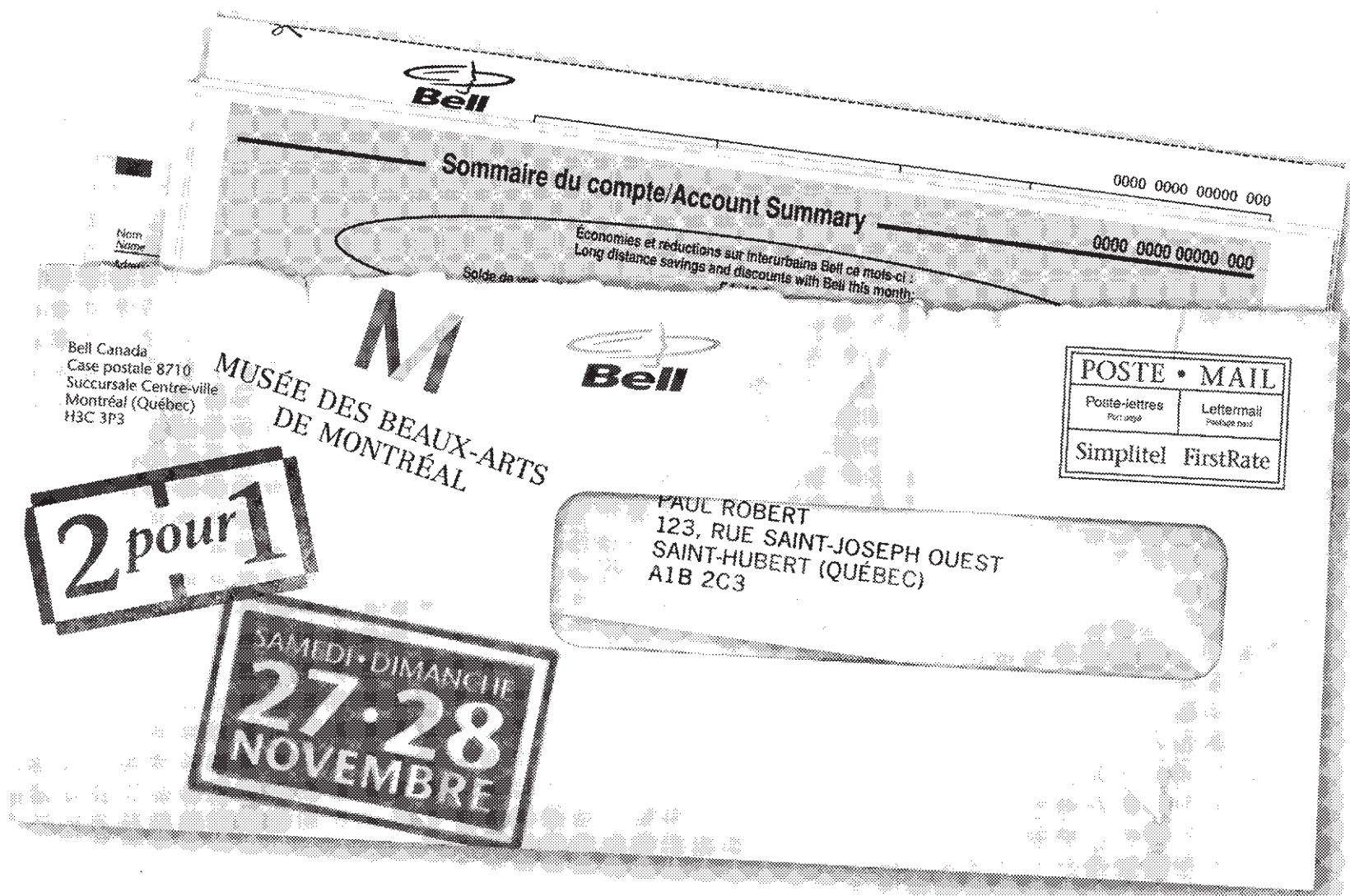
Après la réélection de Lucien Bouchard, l'an dernier, il s'est trouvé bon nombre de commentateurs à l'ouest de la rivière Outaouais pour accuser Chrétien d'avoir aidé les péquistes en affirmant que la « Constitution n'est pas un magasin général ».

Paradoxalement, les mêmes commentateurs saluent aujourd'hui l'esprit de sacrifice de Jean Chrétien, qui, seul, part en guerre pour empêcher le départ du Québec de la famille canadienne.

Pour eux, il ne fait plus de doute que le premier ministre mène sa dernière bataille, dont le résultat représentera son testament politique.



Votre facture d'interurbain Bell fait du chemin.



Ce samedi ou dimanche seulement, présentez votre facture de l'interurbain Bell d'octobre ou de novembre 1999 au Musée des beaux-arts de Montréal et obtenez deux billets pour le prix d'un pour l'exposition *Pasión: l'art moderne mexicain, 1900-1950**

Le plan **Simplitel**[™] à 10¢ la minute permet déjà de réaliser d'importantes économies. De plus, jusqu'au 19 décembre, la facture d'interurbain des abonnés résidentiels du plan **Simplitel** devient un passeport donnant droit à une série d'offres très avantageuses chez nos partenaires.

Pour vous abonner au plan **Simplitel**, composez le **310-BELL** ou visitez notre site à l'adresse www.bell.ca.

* Cette offre est valable à l'achat d'un billet au prix régulier (adulte) pour l'exposition en cours les 27 et 28 novembre 1999. Limite d'une offre par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails au Musée des beaux-arts de Montréal. **Simplitel** est une marque de commerce de Bell Canada.



Politique

Le Bureau de la concurrence craint une réduction des choix pour les voyageurs

SANDRA CORDON
Presse Canadienne, OTTAWA

Bien qu'Air Canada affirme le contraire, le Bureau fédéral de la concurrence estime que les consommateurs auront moins de choix si les deux principaux transporteurs aériens du pays fusionnent.

Air Canada a déjà fait savoir que si son offre de 92 millions pour l'acquisition des Lignes aériennes Canadien International est acceptée, elle exploitera la compagnie de Calgary comme une entité distincte.

Mais cela n'assurera pas pour autant une concurrence valable, a soumis Konrad von Finckenstein, directeur des enquêtes et recherches au Bureau de la concurrence, lors d'une entrevue accordée hier. « Pour quoi deux compagnies appartenant aux mêmes actionnaires se feraient-elle concurrence ? »

Le directeur a également mis en doute l'affirmation d'Air Canada selon laquelle les consommateurs auraient droit à un meilleur choix si un transporteur régional à tarifs réduits était établi à Hamilton.

Selon M. von Fickenstein, non seulement cela ne ferait rien pour améliorer la concurrence, mais en plus, cela éloignerait les véritables concurrents qui pourraient être intéressés à offrir un tel service dans le centre du pays. « Nous croyons que l'idée d'un transporteur à tarifs réduits est excellente — mais il serait préférable qu'il n'appartienne pas à Air Canada », dit-il.

Le Bureau de la concurrence a déjà commencé à examiner l'offre faite par Air Canada et recueille des informations d'ordre financier concernant Canadien International.

Dans une lettre adressée en octobre au ministre des Transports, David Collette, M. von Fickenstein proposait un transporteur dont les services seraient limités au pays, afin de faire concurrence à Air Canada sur les liaisons intérieures.

Le Bureau de la concurrence a également recommandé que le comité des transports des Communes étudie la possibilité d'augmenter de 25 à 49 pour cent la limite des investissements étrangers dans les transporteurs canadiens.

Pierre F. Côté propose de permettre aux compagnies de financer les partis politiques

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Plus de 20 ans après son adoption, la Loi sur le financement des partis politiques devrait être revue afin de permettre aux compagnies et aux personnes morales de contribuer à la caisse de la formation de leur choix.

Ex-directeur général des élections, une fonction qu'il a occupée de 1978 à 1997, Pierre F. Côté estime que les dernières années ont donné lieu à « une dérive évidente ». De nombreux bureaux de professionnels contournent la loi en remboursant les contributions faites par leurs architectes ou ingénieurs, le fait est bien connu, estime M. Côté. Selon lui, le gouvernement « adopte la politique de l'autruche » et s'enfuit la tête dans le sable pour ignorer l'évidence. « On peut se draper dans le drapeau de l'héritage de M. Lévesque, mais s'il était encore là, je suis convaincu qu'il voudrait trouver une solution », observe M. Côté, chef de cabinet de René Lévesque à l'époque de la nationalisation de l'électricité.

« Les partis politiques approchent les firmes, elles contribuent par leurs employés qui se font rembourser, mais la preuve est très difficile à faire », explique-t-il. Or, rien ne changera si au préalable les partis ne reconnaissent pas leurs torts, ajoute-t-il.

Dans l'un des ateliers d'un colloque sur l'éthique et les conflits d'intérêts, l'ancien chien de garde de la loi électorale a souligné que la Loi sur le financement, l'héritage de René Lévesque, devrait être réévaluée si le gouvernement ne veut pas se retrouver « dans une situation inextricable ». Les fonds publics accordés par Québec en vertu de la loi, constituent plus de 50 % — et souvent 60 % du financement des partis. Pour l'an dernier, année électorale, Québec a payé 6,6 millions aux partis en remboursements de dépenses électorales et 2,6 millions en crédits d'impôts. En 1997, où il n'y avait pas d'élections, Québec a remboursé 2,5 millions en dépenses aux partis et accordé 2,5 millions de crédits d'impôts. Le financement populaire, limité aux individus, ne permet plus de combler les besoins financiers des partis, constate-t-il.

Pour M. Côté, l'objectif de la loi, éliminer les caisses occultes des partis politiques, est atteint, mais Québec ferme les yeux devant l'évidence des contributions indirectes des personnes morales. Devant cette réalité, « pourquoi ne pas essayer d'établir des paramètres qui seront dans le prolongement des acquis de la réforme ? » propose M. Côté.

Il y va de quelques pistes : permettre des contributions de compagnies en fixant un maximum annuel tant pour la compagnie que pour le parti. On assurerait la divulgation des donateurs. Le plafond pourrait, par exemple être un pourcentage des contributions recueillies auprès des individus par un parti.

Autre formule, les compagnies fourniraient des contributions au Directeur général des élections qui les mettrait en fiducie. La cagnotte serait retournée aux partis au prorata des votes obtenus aux précédentes élections. Cette piste a été mal accueillie, un participant soulignant que les firmes n'obtiendraient même pas de remerciements des partis politiques.

« Ces pistes de réflexion peuvent sembler scandaleuses en regard de l'héritage de M. Lévesque, mais il faut explorer de nouvelles avenues si on veut que l'esprit de cet héritage soit maintenu », souligne M. Côté.

Pour lui, la loi actuelle contribue à mettre beaucoup de personnes, souvent des jeunes professionnels, dans une situation embarrassante et à accréditer la perception que la loi peut être impunément contournée.

Sûreté du Québec: le projet de Ménard soulève la controverse

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Ex-président de la commission d'enquête sur les suites de l'affaire Matticks, le juge Lawrence Poitras tient toujours mordicus à la recommandation numéro un de son volumineux rapport, présenté il y a près d'un an au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard : la création d'un conseil de contrôle permanent de la Sûreté du Québec.

« C'est notre plus importante recommandation, explique M. Poitras. On a cru que pour en sortir, il faut aller de cette façon-là. »

M. Poitras a hâte que le ministre donne des suites au rapport, qui en appelle à une importante réforme de la SQ. D'autant plus qu'à son avis, les choses n'y ont pas beaucoup changé depuis. « J'en doute, lance-t-il. Je ne vois pas de grandes choses qui changent. »

Le magistrat se souvient qu'en janvier dernier, à la publication du rapport, le gouvernement reconnaissait l'urgence d'agir. « Quand ils nous ont nommé (en 1996), c'était urgent », ajoute-t-il.

Le ministre Ménard a refusé hier de commenter les informations publiées par La Presse à propos de son intention de créer, malgré l'opposition catégorique du

directeur général de la SQ, Florent Gagné, un « conseil de surveillance » des activités de la SQ.

Ce conseil aurait le pouvoir de convoquer les responsables de la Sûreté et répondrait lui-même une fois l'an à une nouvelle commission parlementaire permanente de la Sécurité publique. Ses cinq membres seraient nommés par le ministre. L'existence du conseil serait cependant remise en question après cinq ans.

M. Ménard affirme qu'il ne parlera pas de son projet tant qu'il n'aura pas été approuvé par le Conseil des ministres. « C'est une décision très importante, qui est d'ailleurs au fondement même d'une démocratie saine, parce que c'est la seule utilisation de la force permise. »

Le ministre n'a pas voulu commenter non plus la position de M. Gagné, qui a même menacé de démissionner si ce mécanisme de contrôle était créé. « Les conversations que j'ai eues avec lui restent confidentielles, sauf dans la mesure où nous nous entendons tous les deux pour les rendre publiques », dit-il.


L'Association des policiers provinciaux, tout comme l'opposition libérale, ont pour leur part reproché hier au ministre de ne pas confier le mandat de surveillance de la SQ à des élus. L'APPQ

ne s'oppose pas à l'idée d'un comité de surveillance, mais réclame qu'il soit composé d'élus, réunis dans une commission parlementaire. « Le fait de le garder sous la gouverne du ministre, ça donne l'impression d'une police politique », dit son président, Tony Cannavino. « Il faut garder une distance entre le politique et l'organisation policière. »

Le leader syndical met en outre le directeur Gagné au défi de « tenir sa parole » et de quitter la SQ si le ministre va de l'avant. Affaire de « crédibilité », dit M. Cannavino. « Il a dit ouvertement qu'il démissionnerait s'il était question de comité de contrôle. » L'APPQ réclame depuis octobre la tête de M. Gagné.

« Voilà que le politique veut exercer un contrôle sur la SQ », dénonce de son côté le critique de l'opposition, Jacques Dupuis, qui propose lui aussi de remettre le mandat entier du conseil de surveillance à une commission parlementaire permanente. « Les députés représentent la population, dit-il. Alors vous avez la certitude que le contrôle sera absolument objectif. »

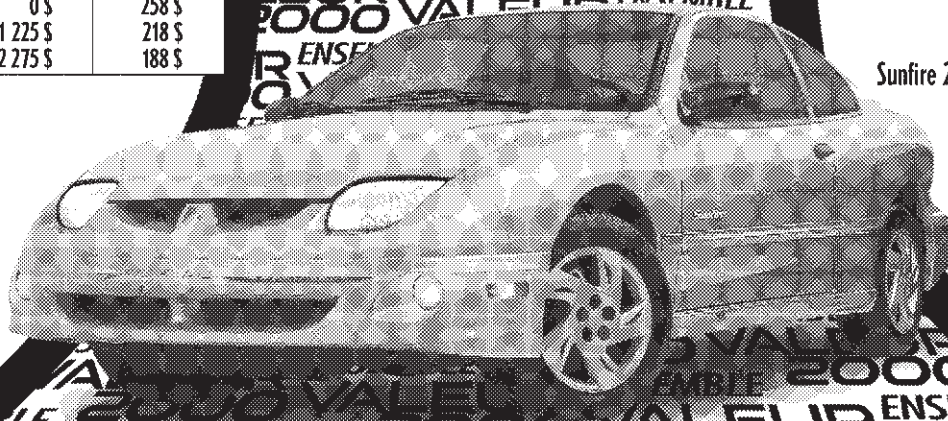
« Il y a quelque chose de totalement fou là-dedans, réplique le ministre Ménard. On ne pense absolument pas à avoir de police politique, bien au contraire. »



La nouvelle
SUNFIRE
ENSEMBLE
VALEUR
2000

Équipée pour rouler tard.

Comptant	Mensualité
0 \$	258 \$
1 225 \$	218 \$
2 275 \$	188 \$



Sunfire 2 portes

188 \$
/mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

16 199 \$
à l'achat**


19 %
à l'achat ou à la location***

Le coupé sport qui démarre avec passion, à un prix qui ne vous fera pas reculer.

À ce prix, la Sunfire vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000 :

- Roues de 15 po
- Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs
- Nouvelle boîte manuelle GETRAG 5 vitesses
- Moteur 4 cyl. 2,2 L de 115 HP
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables cotés conducteur et passager
- Dispositif antivol PASSLock II
- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière

Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Sunfire 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus.
Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. ** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité de 200 \$ et premier mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 600 km. *** Taxe de préparation incluse. Transport (500 \$) et taxes en sus. **** Taxe de financement à l'achat de 15 % disponible jusqu'à 48 mois et jusqu'à 36 mois à la location; le concessionnaire peut financer son propre prix. Exemple de financement de 15 000 \$ à 19 % : 48 versements de 324,77 \$, coûts en intérêts de 588,97 \$. Rabais aux diplômés scolaires et accordé selon les critères établis par le manufacturier. ***** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



La Sunfire. La passion de conduire.

VOICI LES NOUVELLES HYUNDAI 2000

Redessinée. Raffinée. Audacieuse.



LA TOUTE NOUVELLE ACCENT 2000
À PARTIR DE 11 995\$**

ACCENT GS 3 PORTES

500 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Transport et préparation inclus

LOUEZ À PARTIR DE **179**\$^{*} PAR MOIS 48 MOIS

La toute nouvelle Accent; amusante, économique et bien équipée!

- Moteur multisoupape de 1,5 litre de 92 HP • Coussin gonflable côté conducteur • Transmission manuelle à 5 rapports • Tachymètre • Deux rétroviseurs extérieurs à commande manuelle • Dossier arrière rabattable 60/40
- Télécommande du volet de réservoir • Enjoliveurs
- Et beaucoup plus! Renseignez-vous sur les mensualités de location de la sportive GSi 3 portes et de l'Accent 4 portes.

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 \$	191 \$
1000 \$	167 \$
1500 \$	156 \$

ELANTRA GL 2000



À PARTIR DE 14 875 \$**

1500 \$ DE COMPTANT. 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
Transport et préparation inclus

LOUEZ À PARTIR DE **199**\$^{*} PAR MOIS 48 MOIS

- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Deux coussins gonflables
- Volant inclinable • Radiocassette stéréo électronique AM/FM
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Télécommande de volet de réservoir et de coffre • Roues de 14 po
- Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 \$	233 \$
1000 \$	210 \$
2000 \$	188 \$

SONATA GL 2000



À PARTIR DE 19 995 \$**

0 \$ DE COMPTANT.
DÉPÔT DE SÉCURITÉ EN SUS.
Transport et préparation en sus

LOUEZ À PARTIR DE **299**\$^{*} PAR MOIS 48 MOIS

- Moteur de 2,4 litres à DACT de 148 HP • Transmission automatique à 4 rapports
- Climatiseur • Régulateur de vitesse • Deux coussins gonflables • Radiocassette stéréo électronique AM/FM
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants à commande électrique • Glaces et verrouillage à commande électrique • Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
1000 \$	275 \$
2000 \$	251 \$
3000 \$	227 \$

TIBURON 2000



À PARTIR DE 18 995 \$**

1500 \$ DE COMPTANT. DÉPÔT DE SÉCURITÉ EN SUS.
Transport et préparation inclus

LOUEZ À PARTIR DE **259**\$^{*} PAR MOIS 48 MOIS

- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Transmission manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Radiocassette stéréo électronique AM/FM • Aileron arrière • Roue de 15 po en alliage d'aluminium • Phares antibrouillards • Lève-glaces électriques • Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 \$	295 \$
1000 \$	271 \$
2000 \$	247 \$

OU

4,8% FINANCEMENT
JUSQU'À 48 MOIS
SUR TOUS LES MODÈLES.*



HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE

Garantie du groupe
motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Programme d'assistance routière
24 heures de 3 ans/60 000 km

*Programme de location de Les services financiers Hyundai. Offre d'une durée limitée. Programme de location pour une Accent GS 2000 neuve, PDSF à partir de 11 995 \$; une berline Elantra GL 2000 neuve, PDSF à partir de 14 875 \$; une Tiburon de base 2000 neuve, PDSF à partir de 18 995 \$; une Sonata GL 2000 neuve, PDSF à partir de 19 995 \$. Taux d'intérêt annuel de 5,71%/4,36%/7,67%/7,91%, mensualités de 179 \$/199 \$/259 \$/299 \$ par mois pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location pour tous les modèles. Coût total de location: 9092 \$/11 052 \$/13 932 \$/14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$/6134 \$/9927 \$/10 476 \$. Comptant de 500 \$/1500 \$/1500 \$/0 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour l'Accent, de 0 \$ pour l'Elantra, de 259 \$ pour la Tiburon, de 299 \$ pour la Sonata. Frais de transport et de préparation inclus pour l'Accent, l'Elantra et la Tiburon, en sus pour la Sonata. Immatriculation, taxes et frais d'administration de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. **PDSF d'une Accent GS 2000 à partir de 11 995 \$; d'une berline Elantra GL 2000 à partir de 14 875 \$; d'une Tiburon de base 2000 à partir de 18 995 \$; d'une Sonata GL 2000 à partir de 19 995 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Financement au taux annuel de 4,8% pour tous les modèles 2000 pour une période de 24, 36 ou 48 mois, sur approbation du crédit. Exemple de financement: 10 000 \$ à un taux annuel de 4,8% équivaut à des mensualités de 229,40 \$ pour 48 mois. Coût de prêt de 1011,20 \$, pour une obligation totale de 11 011,20 \$. Voir le concessionnaire pour les détails.

Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125 Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677
Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal
(514) 485-0001
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly
(450) 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
La Prairie Hyundai
1055, boul. Taschereau
La Prairie (450) 659-2500
Hyundai Casavant
2300, boul. Casavant, Ouest
St-Hyacinthe
(450) 774-6344

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby
(450) 378-4666
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay (450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979
Hyundai Valleyfield
450, Chemin Larocque
Valleyfield
(450) 370-3330

Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Vimont (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Antoine
(450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville
(450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401, boul. Des Seigneurs
Terrebonne (450) 471-4647
Hamel Hyundai
885, boul. Arthur-Sauvé
St-Eustache
(450) 974-0440
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier
(819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny
(450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, rue Marie-Victorin
Sorel (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal
(514) 329-7777